La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie

(A.C.F.A. – F.C.F.C.)



1867 | 1967 VOLUME XXXIX EDMONTON, ALBERTA MERCREDI LE 11 JANVIER 1967 No 8 1867 | 1967



La TV française recommandée pour tout le pays

Un ancien fonctionnaire du gouvernement fédéral qui a fait enquête dans le domaine de la culture et des arts au Canada recommande que des limites soient imposées aux profits des entreprises exploitant les ondes publiques, que la télé française soit étendue à tout le pays et que les agences fédérales touchant la culture choisissent mieux leur personnel.

Gordon Sheppard, âgé de 29 ans, a mis un an à faire son travail. Cet ancien employé de la fonction publique et ancien producteur de cinéma a remis son rapport au mois de mai. Le document n'a pas encore été publié, mais on y songe sérieusement.

Toutefois, le contenu du rapport n'est pas totalement secret. De larges extraits ont paru durant le mois de décembre dans le quotidien Star, de Toronto. L'auteur du rapport a été secrétaire d'un haut fonctionnaire avant de devenir cinéaste. Il avait été choisi pour mener l'enquête par M. Maurice Lamontagne, qui a démissionné comme secrétaire d'Etat à la fin de 1965. Le rapport a été remis au ministre qui a succédé à M. Lamontagne, Mlle Judy LaMarsh.

L'enquêteur a louangé le gouvernement pour plusieurs de ses initiatives dans le domaine artistique, mais il l'a blâmé pour un grand nombre de ses entreprises. Par exemple, les imprimeurs chargés des travaux de l'Etat ont été condamnés pour leurs nombreuses erreurs. Le rapport Sheppard a même pris un mois à sortir des presses, par suite de l'incapacité des imprimeurs à fournir dans un délai raisonnable des épreuves sans faute.

Dans le domaine de la diffusion, l'auteur remarque que les Canadiens n'ont guère de choix véritable à exercer, aux meilleures heures de l'écoute, à la télé, entre les postes de la Société Radio-Canada et ceux du réseau privé de CTV. Les deux réseaux, affirme Sheppard, importent généralement des programmes de variétés américaines pour les meilleurs heures de la soirée.

L'expansion du réseau privé, selon le rapport, devrait encourager Radio-Canada à produire des programmes que les postes privés sont incapables de réaliser. L'auteur remarque que ces programmes ne devraient pas tous s'adresser aux auditoires à cheveux longs et ne devraient pas pécher non plus par excès de sévérité.

Gordon Sheppard soutient que les émissions de variétés pourraient susciter autant d'intérêt que "toutes les émissions du service des affaires publiques mises ensemble". Ces émissions de divertissement devraient s'inspirer de thèmes canadiens.

M. Sheppard estime que les réseaux anglais et français de télévision devraient s'étendre à tout le pays. Selon lui, la dualité culturelle du pays y gagnerait et les Canadiens des deux principaux groupes ethniques pourraient mieux se comprendre ainsi.

La Société Radio-Canada, affirme Gordon Sheppard, gaspille de l'argent, particulièrement au réseau français, parce qu'on y permet à un trop grand nombre de réalisateurs de joindre les rangs du personnel plutôt que de travailler sous contrat. En outre, le réseau français s'est montré hésitant à remercier certains réalisateurs de peur de causer un aggravation des relations entre Ottawa et le Québec.

Au sujet des postes privés, l'auteur du rapport estime que les propriétaires de ces postes ne devraient pas être autorisés à recueillir d'énormes profits tout simplement parce qu'ils sont les détenteurs d'un permis d'exploitation des ondes, qui sont un bien public.

Au-delà d'un certain montant, les profits devraient plutôt être remis à l'Etat.

M. Sheppard croit que les nominations faites par le gouvernement pour remplir les postes-clefs dans les agences qui touchent à la culture sont faites de façon irréfléchie. On distingue même dans ces nominations de l'ingérence politique.

Généralement, on n'accorde pas assez d'importance aux connaissances particulières nécessaires à chaque discipline. Ce sont des hommes d'affaires qui occupent 26 pour cent des postes dans les agences publiques touchant à la culture, ce que M. Sheppard qualifie "de pourcentage étonnement élevé".

M. Sheppard affirme que le gouvernement, par le National Design Council, a le pouvoir d'influencer considérablement le goût du public par l'architecture de ses édifices. Mais l'auteur du rapport remarque que le mauvais goût est évident dans l'ameublement des immeubles gouvernementaux et trop souvent l'architecture et la décoration de ces mêmes immeubles est d'une inspiration trop terne.

L'enquêteur a même critiqué le dessin des timbres poste. Selon lui, des timbres *émis récemment sont ternes* et prêtent à confusion. Plutôt, les timbres canadiens devraient servir de placards publicitaires à l'étranger et susciter de l'admiration partout au pays.

Expo '67

11,300,000 visiteurs ?

QUEBEC — Selon le dernier numéro de la revue statistique publiée par le Bureau de la statistique du Québec, on estime à 11,300,000 le nombre de personnes qui se rendront à l'Exposition universelle de Montréal.

Plus tôt, le maire Jean Drapeau de Montréal estimait à environ 20,000,000 le nombre de visiteurs sur les terrains de l'Expo '67.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce souligne dans la revue que l'étude touchant le nombre possible de visiteurs à l'Expo avait été réalisée en utilisant "les méthodes statistiques les plus modernes".

Ainsi, on prévoit que sur le nombre avancé de 11,300,000, 5,703,269 seront Canadiens dont 4,164,000 Québécois.

La revue ajoute que 1,419,550 visiteurs viendront de l'Ontario alors que les huit autres provinces amèneront à Montréal un total de 119,700 visiteurs.

Par ailleurs, de l'extérieur du Canada, c'est des Etats-Unis que viendront le plus fort contingent de visiteurs alors que l'on évalue à 4,428,660 le nombre d'Américains qui se rendront à Montréal.

Viennent ensuite l'Europe avec 522,-480, l'Asie et le Proche-Orient avec 144,640, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud avec 136,000 et finalement le Mexique avec 33,000 visiteurs.

Réduction des frais d'appels téléphoniques entre le Canada et l'étranger

La Société canadienne de télécommunications transmarines et le Réseau téléphonique trans-canadien ont annoncé dans un communiqué conjoint l'inauguration, le 1er février 1967, d'un service téléphonique à tarifs réduits pour les appels de poste à poste entre le Canada et les pays suivants: la Belgique, la Corse, le Danemark, les îles Féroé, la Finlande, la France, la Grèce, le Groenland, Monaco, les Pays-Bas, la Norvège et la Suède.

Le tarif des appels de poste à poste se trouve ainsi réduit de 25 p. cent.

Il en coûtera $9 pour un appel d'une durée de trois minutes de poste à poste et $3 pour chaque minute supplémentaire. Les frais des appels de personne à personne resteront de $12 pour les trois premières minutes mais seront réduits de 25 p. cent pour ce qui est des minutes supplémentaires.

Les tarifs spéciaux du soir et du dimanche s'appliquent aux appels entre le Canada et certains pays européens mentionnés plus haut. Ces tarifs, y compris le nouveau tarif des appels de poste à poste, seront réduits de façon presque semblable.

Le projet de l'établissement d'un service de poste à poste vers la Grande-Bretagne, les pays du Commonwealth et l'Irlande est toujours à l'étude. On prévoit aussi que les frais de communication avec d'autres pays encore seront réduits sous peu.

Inventaire et analyse socio-économique des ressources dans la Rivière-la-Paix

OTTAWA — On entreprendra en vertu du programme ARDA un inventaire complet et une analyse socio-économique des ressources dans la région de Rivière-la-Paix, située dans la Division de recensement No. 15, en Alberta.

En annonçant l'approbation de cet engagement, le ministre fédéral des Forêts et du Développement rural, M. Maurice Sauvé, et le ministre de l'Agriculture de l'Alberta, M. H. E. Strom, ont fait remarquer que cet inventaire des ressources s'étendra à la ville de Grande Prairie et à plusieurs autres villes et villages et réserves indiennes de la région.

On espère, par cet inventaire, déterminer les possibilités de développement économique et social et proposer divers programmes d'action. Le but à long terme est d'élaborer un programme de travaux d'amélioration, afin d'augmenter les revenus et les occasions d'emploi dans la région. Ce programme de recherches, d'une durée de deux ans et dont le coût s'établira à environ $100,000, servira de fondement au programme d'action, de réhabilitation et de développement que l'on se propose détablir dans la région.

Les données du recensement indiquent que la moitié des 8,000 fermes actuellement exploitées dans la région produisent moins de $2,500 par année. Ces chiffres démontrent clairement la nécessité d'un programme de développement intensif de la région de Rivière-la-Paix, fondé sur l'utilisation maximale des ressources. De plus, le gouvernement provincial a dû allouer des paiements d'appoint de plus de $2 millions aux agriculteurs par suite du faible niveau de revenus dans la région entre 1960 et 1963. Par ailleurs, les revenus des familles rurales sont beaucoup plus faibles que la moyenne provinciale, soit $4,361 comparativement à $5,602. Le niveau d'éducation se trouve parmi les plus bas de la province.

Les possibilités de développement du leadership et l'intérêt que démontre la population locale constituent un actif pour cette région, dont le développement économique et social offre de grands avantages.

La Division des sciences économiques du ministère de l'Agriculture de l'Alberta se chargera de mener à bonne fin l'inventaire, qui sera dirigé par M. Victor T. Jannsen, directeur provincial du développement rural.

Les divers paliers de l'administration gouvernementale, plusieurs départements universitaires, des organismes locaux et des institutions participeront aussi à la mise en oeuvre de ce projet. Les résultats de l'inventaire seront mis à la disposition de toutes les personnes et organismes de la région de Rivière-la-Paix intéressés au programme.

80e anniversaire du central téléphonique au Vatican

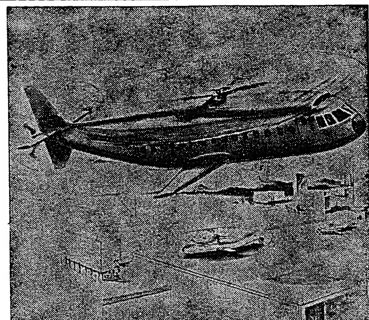
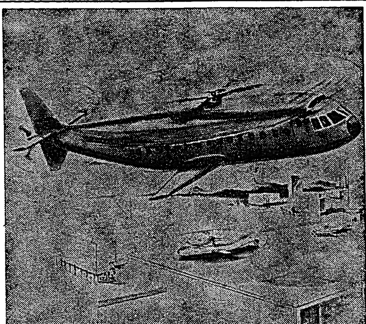
CITE DU VATICAN — Le 80e anniversaire de l'installation au Vatican d'un central téléphonique automatique — le premier du monde — est évoqué ces jours-ci par l'apposition sur le courrier au départ du Vatican d'une oblitération rappelant cet événement.

Mis au point par un technicien romain du nom de Giovanni Battista Marzi, le central, desservant dix appareils, fut installé en 1886 sous le pontificat de Léon XIII, dans la bibliothèque vaticane.

Les services téléphoniques du Vatican ont fait des progrès depuis et avec ses 18,000 communications téléphoniques par jour la Cité pontificale peut être considérée comme le lieu du monde où, en proportion de ses habitants, on téléphone le plus.

Pour une population d'un peu plus de mille personnes, on compte plus de trois mille appareils, dont douze dans les appartements pontificaux, desservis par un central intérieur. L'appareil du Pape a un numéro aussi, le 3101, mais on ne peut l'appeler directement. Le St-Père, par contre, comme le faisaient Jean XXIII et Pie XII, appelle lui-même ses collaborateurs. Les religieux attachés au standard ont pour consigne en tout cas, de ne pas le reconnaitre lorsqu'il s'adresse à eux.

L'année prochaine on pourra appeler de l'extérieur n'importe quel numéro intérieur sans passer par le central et des services d'informations automatiques sont prévus qui donneront les dernières nouvelles sur l'activité du St-Siège et les émissions de timbres postes.

On nous prédit que d'ici une dizaine d'années, ce nouvel appareil servira. au transport des voyageurs aériens, depuis les bureaux des compagnies ou les hôtels de la ville, jusqu'à l'aéroport. Grâce au rotor de l'hélicoptère, l'appareil peut s'élever à la verticale et voler ensuite comme un avion normal. Il peut transporter 70 passagers dans un rayon de vol de 250 milles à une vitesse moyenne de 200 milles à l'heure.

A la suite de la publication du Décret sur l'héroïcité de ses vertus,

Mgr Grandin est officiellement devenu Vénérable

A la suite d'une dernière discussion sur l'héroïcité des vertus de Mgr Grandin, en présence du Saint-Père, un jugement favorable a été rendu. Il ne fallait dont plus que la lecture solennelle du décret pour que nous puissions donner au serviteur de Dieu le titre de Vénérable. Ce ne fut que le 15 décembre qu'eut lieu cette cérémonie, à laquelle assista le R.P. Angelo Mitri, postulateur général, qui a remercié Sa Sainteté "au nom des évêques et des fidèles des provinces ecclésiastiques d'Edmonton, de Régina et de Winnipeg, ainsi que de tous les Missionnaires Oblats de M.I., surtout de ceux qui poursuivent l'oeuvre du Vénérable Vital Grandin".

Voici la traduction des principaux passages du décret:

". . . Dans l'histoire de l'Eglise, nombreux sont ceux qui, brillant d'une haute sainteté, ont à l'exemple des Apôtres, sans soucis des dangers et venant à bout de toutes sortes de difficultés, suivi généreusement l'ordre donné par Notre-Seigneur Jésus-Christ de prêcher l'Evangile. Parmi ces hommes il faut mettre Vital Justin Grandin, évêque de St-Albert (aujourd'hui Edmonton), des Oblats de M.I., qui évangélisa avec tant de zèle et de fruit les régions du Nord-Ouest canadien, qu'on peut à bon droit le comparer aux Willibrord, Boniface et Anschaire.

"V. J. Grandin naquit le 8 février 1829, à St-Pierre-sur-Orthe en Mayenne, au diocèse de Laval (alors dans le diocèse du Mans). Neuvième d'une famille de treize enfants, il fut baptisé le jour même de sa naissance. Jean Grandin et Marie Veillard, ses parents, étaient d'humble condition mais excellents chrétiens et riches en vertu.

"Elevé dans la crainte de Dieu et l'exercice des oeuvres de miséricorde, il fut jugé digne par le pasteur de la paroisse d'être admis à la première communion à l'âge de neuf ans.

Entraîné, par tant d'exemples, le Serviteur de Dieu s'appliqua avec ardeur et dans l'innocence à progresser dans la piété envers Dieu et le prochain, l'obéissance et la docilité. Toujours prêt à aider ses parents, il avait l'habitude en gardant les troupeaux de réciter le chapelet et de lire la vie des saints.

Désireux de suivre l'exemple de son frère Jean, il aspirait lui aussi à devenir prêtre, sachant pourtant que, vu les difficultés économiques de sa famille, il ne pouvait y parvenir.

"Dieu, en sa Providence, y pourvut par les soins du vicaire de la paroisse, M. Garnier, qui avait remarqué le jeune Justin. Avec l'aide de pieuses femmes et du secrétaire de l'Evêque, il fut admis au petit séminaire de Pressigné où il fut un modèle de piété et d'application.

"En 1850, il entra au Grand séminaire du Mans et peu après il fut admis au séminaire des Missions Etrangères, qu'il quitta bientôt pour la Congrégation des O.M.I. Son noviciat terminé il fut envoyé à Marseille, où devenu prêtre le 23 avril 1854, il reçut son obédience pour St-Boniface. Il y fut chargé de la mission, alors la plus éloignée, dans la région du lac Athabaska, où il manquait de tout le nécessaire. En une telle détresse, éprouvant de grandes difficultés de se faire comprendre des Indiens et sous une température glaciale, il se montra toujours gai et heureux.

"Enflammé d'un zèle apostolique, il s'appliqua à inculquer la foi chez ce peuple inculte; il affronta à cette fin les fatigues d'invraisemblables marches à travers bois et forêts. Il fit ainsi l'admiration des évêques canadiens qui demandèrent à Pie IX de le donner comme évêque auxiliaire de St-Boniface. Ayant accepté par obéissance, il fut sacré évêque de Satala, le 30 novembre 1859, à Marseille, par le fondateur de sa Congrégation, le Serviteur de Dieu, Eugène de Mazenod, dont la cause de béatification est en cours à la S.C. des Rites.

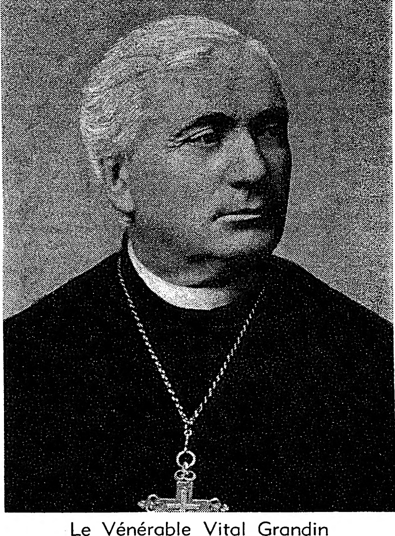
"Rentré au Canada, il reçut en charge l'immense mission St-Jean-Baptiste. Il y dépensa ses forces et se dépensa lui-même, visitant les postes les plus éloignés, construisant des églises, catéchisant les Indiens et subvenant aux besoins des plus pauvres, souffrant de la soif, de la faim et du froid. La condition de vie en ces régions, était à l'époque, misérable au-delà de toute expression: les missionnaires en étaient réduits à se procurer par eux-mêmes la nourriture, par la chasse et la pêche.

". . . Nommé, en 1868, Vicaire apostolique de la Saskatchewan, il choisit St-Albert comme résidence, ou dans une masure servant de cathédrale et d'évêché régnaient la pauvreté, la faim et le froid.

"Devenu premier évêque du diocèse de St-Albert en 1871, il ne s'épargna aucune fatigue pour l'expansion et l'affermissement de la foi, venant en aide aux immigrants de plus en plus nombreux, défendant les droits de l'Eglise et s'interposant dans les luttes qui opposaient les Indiens à ceux qui envahissaient leur domaine. Surmontant les difficultés, il parvint à construire un séminaire et une église cathédrale.

". . . Exténué de fatigue et plein de mérites, il mourut très pieusement dans le Seigneur, le 3 juin 1902, à St-Albert.

"Justin Vital Grandin adonné totalement à la discipline religieuse et d'une insigne piété, fut aussi appliqué à procurer la gloire de Dieu. Exemple pour son troupeau en ces régions boréales aux difficultés extrêmes, il remplit quarante ans durant, avec une parfaite constance, toutes les charges d'un bon pasteur et fit l'admiration de tous pas ses vertus. La renommée de sainteté dont il jouit pendant sa vie s'accrut après sa mort et se répandit au loin . . ."



Le Vénérable Vital Grandin

Vous aimeriez aller en France? Voici votre chance

Cette année sera décerné au Canada le prix Hachette et Larousse avec le concours de la Compagnie Air France et de la Compagnie générale Transatlantique.

Exceptionnellement, deux prix, consistant chacun en une bourse de 8,000 francs français et un voyage aller-retour Canada-France, sont offerts, l'un pour les Canadiens francophones, l'autre pour les Canadiens anglophones. Ces prix doivent permettre aux lauréats de venir en France faire des études durant un séjour minimum de cinq mois.

Deux second prix consistant chacun en ouvrages d'une valeur de 2,000 F. et quarante autres prix constitués par des ouvrages en français et par des abonnements aux "Nouvelles Littéraires", à "Livres de France" et au "Français dans le Monde", seront également distribués par moitié à des lauréats francophones et anglophones.

Fondé en 1958 à l'occasion du Congrès international du P.E.N. Club à Tokyo, le prix Hachette et Larousse a déjà été décerné, en 1958 au Japon, en 1959 en Grèce, en 1960 au Brésil, en 1961 en Iran, en 1962 en Suède, en 1963 aux Etats-Unis, en 1964 en Argentine, en 1965 en Grande-Bretagne, en 1966 au Portugal.

Les Editions Hachette et Larousse, la Compagnie Air France et, cette année, la Compagnie générale Transatlantique se sont réunies pour offrir tous les ans, dans un pays différent, à la suite d'un concours, un prix à un étranger s'intéressant à la culture française. Pour prendre part à ce concours, il faut rédiger en français un essai de 16 pages dactylographiées au maximum sur un sujet donné. Le concours est ouvert à tout sujet ou sujette canadien âgé de 20 à 30 ans, domicilié au Canada. Le Canada étant un pays de langue française et de langue anglaise, il a été décidé, afin de ne pas désavantager les anglophones, de décerner deux séries de prix, l'une pour les candidats de langue française, l'autre pour ceux de langue anglaise; chaque candidat devra obligatoirement préciser dans quelle catégorie il se classe.

Chaque concurrent devra remplir un bulletin d'inscription où il trouvera le détail du règlement de ces concours.

Le bulletin et le sujet à traiter seront remis sur demande aux intéressés.. Ceux-ci pourront s'adresser — à partir du 10 janvier 1967 — au Consulat général de France le plus proche de leur domicile:

VANCOUVER: 736, Grandville Street (room 1201)
WINNIPEG: 40, Westgate
EDMONTON: 10038, 110ème rue

Les essais devront parvenir directement, le 15 février 1967 au plus tard, aux Services culturels de l'Ambassade de France (Concours Hachette-Larousse) 42 rue Sussex, Ottawa.

Le Jury du prix Hachette et Larousse 1967 est composé de MM. Maurice Genevoix, Jérôme Carcopino, André Chamson, Jean Guéhenno, de l'Académie Française; MM. Roland Dorgelès, Gérard Bauer, de l'Académie Goncourt; MM. les Présidents de la Société des Gens de Lettres et du P.E.N. Club; MM. Georges Charensol et Francis Didelot, hommes de lettres; M. Léonce Peillard, de l'Académie de Marine; MM. André Reboullet, Directeur du "Français dans le Monde", Maurice Lemoine, Secrétaire général d'Air France, Wilfrid Baumgartner, Président de l'Alliance Française, Marc Blancpain, Secrétaire général de l'Alliance Française, Claude Labouret, Administrateur de la Librairie Hachette, Jean-Louis Moreau, Directeur Gérant de la Librairie Larousse.

Les résultats du prix Hachette et Larousse seront proclamés fin avril et le prix remis officiellement par Monsieur l'Ambassadeur de France au Canada en mai 1967.

D'importantes nominations s'accumulent sur le bureau de M. Pearson

OTTAWA — Il est des postes dans le domaine politique et dans celui des services publics que le parti au pouvoir réserve comme récompenses à ceux qui lui ont rendu de "loyaux services". En ce moment, ces récompenses ou nominations convoitées s'accumulent sur le bureau de travail du premier ministre Pearson.

Les loyaux travailleurs du parti ont donc les yeux sur ces nominations qui sont attendues au début de 1967. Les intéressés savent qu'il y a sept vacances au sénat et 16 postes de secrétaires parlementaires sujets à être revisés.

Les secrétaires parlementaires sont des députés qui deviennent adjoints des ministres du cabinet. Ils touchent $4,000 par an en plus de l'indemnité de $18,000 attachée à leurs fonctions de député. Il arrive souvent, de plus, que les nouveaux ministres soient recrutés dans les rangs des adjoints parlementaires.

Au Sénat

Un siège au sénat commande un salaire de $15,000 par année jusqu'à l'âge de la retraite, soit 75 ans. On ne s'attend cependant pas à ce que les vacances soient remplies avant le remaniement de la représentation ontarienne: il y a en une dans les représentations du Québec, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau Brunswick et de la Colombie-Britannique.

Le premier ministre aura aussi très bientôt des postes fort convoités à distribuer dans le domaine des services publics.

Le président d'Air Canada, M. Gordon R. McGregor, a atteint en septembre dernier l'âge de la retraite, soit 65 ans, et on s'attend à ce qu'il se retire en 1967, après avoir été aux commandes de la société aérienne d'Etat pendant 19 ans. Son salaire n'a jamais été divulgué, mais on croit savoir qu'il touche environ $50,000 par année.

Techniquement, Air Canada est une filiale du Canadien National qui est ferme dans sa politique de retraite. Le CN tient à ce que ses employés se retirent à l'âge de 65 ans. Le président du CN, M. Donald Gordon, est à sa retraite depuis le premier de l'an, quelques semaines seulement après avoir atteint ses 65 ans. Son successeur est Norman Mac Millan, depuis longtemps vice-président des Chemins de fer nationaux. Le salaire attaché à la présidence du CN est de $75,000 par année.

En principe, la nomination du président d'Air Canada relève des directeurs du Canadien National, mais le premier ministre a un gros mot à dire en la matière.

Autres postes

Parmi les autres nominations importantes prévues pour les prochaines semaines, se trouvent celles des membres du Conseil économique du Canada, des directeurs de la Banque du Canada, de ceux de la Commission des pensions aux anciens combattants et d'une dizaine de juges de la Cour supérieure.

Une des premières choses que les Communes régleront, lors de la reprise de la session, sera l'approbation finale de la revision de la loi sur les chemins de fer, qui prévoit la création d'une commission canadienne des transports, comptant 17 membres.

Les 14 membres actifs du bureau de direction de la Commission des transports, et le bureau des transports aériens et maritimes, feront partie de cette nouvelle super-commission, mais trois des postes iront à de nouveaux venus.

Le président de la super-commission touchera un salaire bien au delà de $50,000. Chacun des deux vice-présidents pourrait bien toucher environ $40,000. On est discrètement à la recherche de candidats compétents en matière de transports.

Retraites prévues

Les "loyaux serviteurs du parti" savent également que l'Office national du Film est sans commissaire depuis mars dernier, alors que M. Guy Roberge abandonna le poste pour devenir agent général du Québec à Londres.

On nommera aussi un nouveau haut-commissaire à Londres, qui remplacera M. Lionel Chevrier dont la nomination de commissaire d'Etat auprès d'Expo 67 a déjà été faite.

Le président de Radio-Canada, M. Alphonse Ouimet, dont le traitement est de $40,000 par année, prendra sa retraite au cours de 1967 ou plus tard au début de 1968. Et un des principaux adjoints de M. Ouimet, le vice-président W. E. S. Briggs, complétera son mandat en janvier.

Les têtes dirigeantes de la Commission conjointe internationale, du Conseil national des Recherches et du Conseil de recherches pour la défense ont atteint l'âge de la retraite. Il s'agit respectivement de MM. Arnold Heeney, B. G. Ballard et A. H. Zimmerman.

"L'homme de l'année"

Time a choisi les jeunes

NEW YORK — La revue Time a annoncé qu'elle avait choisi la nouvelle génération — hommes et femmes âgés de moins de 25 ans — comme "homme de l'année". C'est la quatrième fois depuis 1927 que la revue ne choisit pas une personne déterminée comme "homme de l'année".

En 1950, elle avait choisi le "combattant américain"; en 1956, le "Combattant hongrois pour la paix"; et en 1960, les "Savants américains".

Depuis 1927, la revue a choisi chaque année un homme ou une femme qui "a dominé les nouvelles de l'année et qui a laissé sa marque pour le meilleur ou pour le pire dans l'histoire."

Le revue déclare que jamais encore dans l'histoire les jeunes gens n'avaient été aussi assurés et aussi distincts, aussi bien éduqués et aussi mondains. Ils sont très indépendants et, aux yeux des adultes cette indépendance les rend tout à fait imprévisibles.

"Par conséquent, ce n'est pas seulement une nouvelle génération, mais une nouvelle sorte de génération."

Editorial

Pour que notre image soit meilleure et vraie

Il n'y a encore que quelques années — c'était en 1960 — certain parti politique de la province de Québec avait fait usage, avec beaucoup de succès, du slogan publicitaire suivant: "Il faut que ça change!"

Plus récemment encore, l'Eglise catholique a cru qu'Elle aussi avait besoin de changements et, réunie en Concile, les Pères conciliaires ont procédé à une nouvelle mise à jour — à l'**aggiornamento** — dont les fruits ne font encore que commencer.

Enfin, nous sommes au tout début de l'année commémorative du Centenaire de notre Confédération canadienne, qui sera marquée de manifestations aussi diverses que nombreuses mais qui ont pourtant, toutes, un dénominateur commun: celui du rapprochement et d'une plus grande unité entre Canadiens.

Nous avons entendu l'appel du Gouverneur général, celui du Premier ministre de notre pays et d'autres encore. Nous croyons sincèrement en la possibilité d'une véritable unité canadienne; mais nous demeurons persuadé qu'elle ne se réalisera qu'en proportion directe à la connaissance que les Canadiens auront les uns des autres. C'est pourquoi nous affirmons que chez nous aussi "il faut que ça change!", que le temps est venu de faire notre propre petit aggiornamento, de saisir l'opportunité que 1967 nous offre de donner de nous-mêmes une image meilleure et qui soit la vraie.

Personne n'ignore que nous sommes littéralement engloutis dans un monde anglophone, que ce monde est majoritairement protestant, que nous devons trop souvent faire face à une presse injuste et assoiffée de sensationnalisme ou à son indifférence totale (et non moins injuste) à notre endroit.

Au risque d'être qualifié d'opportuniste, nous croyons que l'ensemble de la situation actuelle nous justifie de lancer le slogan à notre tour . . . "Il est temps que ça change . . . et c'est à nous d'y voir."

Pourquoi, en effet, ne pas profiter du changement d'attitude envers le "fait français" que l'on peut assez facilement déceler en certains milieux, qui est plus minime mais qui existe quand même chez d'autres? On sait à quel point on a lié ensemble (souvent injustement) les mots "catholique" et "canadiens-français" . . . pourquoi ne pas bénéficier de la nouvelle image que s'est créé le catholicisme? Et pourquoi enfin, ne pas profiter de cette chance extraordinaire que représente l'année du Centenaire?

Oui, vraiment, il est temps que ça change, il est temps que notre image change. Le temps est venu d'établir une relation plus étroite entre Canadiens français et d'autres origines, catholiques et protestants. Nous comptons chez nos concitoyens de langue anglaise probablement beaucoup plus de sympathie que nous ne le croyons. Nous rencontrons encore, cependant, de l'antipathie et de l'indifférence, le plus souvent à cause d'ignorance ou d'incompréhension.

Dans l'un et l'autre cas, c'est à nous, d'abord, qu'il incombe de faire, de refaire ou d'améliorer notre image, de faire l'impossible pour nous rapprocher les uns et les autres. Peut-être nous sera-t-il impossible de changer l'attitude d'une certaine presse, mais au moins lui aurons-nous fourni tout ce dont elle avait besoin pour changer cette attitude, mettre de côté son sensationnalisme et redresser notre image qu'elle a volontairement brouillée.

Tout cela, nous croyons devoir l'obtenir en améliorant nos relations publiques. Et comme l'A.C.F.A. ne peut pas payer les services d'un professionnel en la matière, qui verrait à prendre immédiatement les meilleurs moyens, c'est donc à chacun de nous qu'il revient de faire sa petite part, au meilleur de sa connaissance. Les résultats pourraient être plus lents, la perte de temps plus considérable, mais nous ne doutons pas qu'ils seront tangibles.

Ce que l'Association pourrait faire cependant — et nous le préconisons — c'est d'agir en tant que coordonnateur, en dirigeant les efforts et l'action là où ils sont requis, là où il en résultera le plus de bénéfices pour tous.

Nous pensons qu'il serait opportun que l'A.C.F.A. crée, au niveau de son Conseil général, un Comité de Relations publiques qui devrait se mettre au travail dans le plus bref délai.

C'est à la fois un voeu et une suggestion que nous lui présentons.

Quant à l'opportunisme dont on pourrait nous taxer, nous ne pouvons nous dissuader qu'il est du genre qui puisse servir les intérêts de tous, quels que soient leur langue, leur origine ou leur credo.

Jean-Maurice Olivier

Vers la béatification d'un prêtre mort à Auschwitz?

VARSOVIE — Les évêques allemands se sont associés aux évêques polonais pour demander la béatification du père Maximilien Kolbe qui, déporté à Auschwitz, se proposa comme otage et mourut à la place d'un père de famille, a déclaré le cardinal Stefan Wyszynski archevêque de Varsovie dans un sermon prononcé à Niepokalanov, dans les environs de Varsovie.

"Pendant la seconde session du concile, il y a trois ans, a précisé le cardinal, les évêques allemands nous ont dit: "Nos frères ont tué le père Kolbe. Nous voulons contribuer à sa gloire. Donnez-nous la main. Ensemble nous adresserons un mémoire au Saint-Père pour la béatification du père Maximilien Kolbe. Nous désirons que ce mémoire commun soit un signe de rachat pour tout le mal que le peuple allemand a fait en Pologne." Un prélat allemand a ajouté: "Il me semble que cet acte aura une grande importance pour mon peuple et pour la paix du monde".

"Il m'était impossible de refuser la main que tendait l'épiscopat allemand, a poursuivi le cardinal Wyszynski. Nous avons rédigé ensemble ce mémoire, qui a été signé par les évêques polonais et les évêques allemands présents au concile. Nous l'avons remis ensemble au Saint-Père. Nous pensons que cette démarche commune donnera du père Kolbe une image qui édifiera les peuples."

Cette démarche conjointe des évêques polonais et allemands paraît constituer la première tentative de rapprochement entre les deux épiscopats. Elle a précédé de 2 ans l'échange de messages qui, au mois de décembre 1965, fut à l'origine d'une des crises les plus graves qu'aient connues les rapports entre l'Eglise et l'Etat en Pologne.

La commission chargée de procéder à un examen préliminaire du procès en béatification du père Kolbe doit se réunir à Rome.

La Survivance

Journal hebdomadaire publié tous les mercredis à:
10010 - 109e rue — Edmonton, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

La Survivance est un journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Il est l'organe officiel des Associations Canadiennes-françaises de l'Alberta et de la Colombie.

Les éditoriaux contenus dans ses pages ne réflètent pas nécessairement l'opinion de l'A.C.F.A. ou de la F.C.F.C.

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

PRIX DE L'ABONNEMENT:
1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00
Etats-Unis, Europe et autre pays étrangers: $4.50 par an

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa, avec paiement comptant

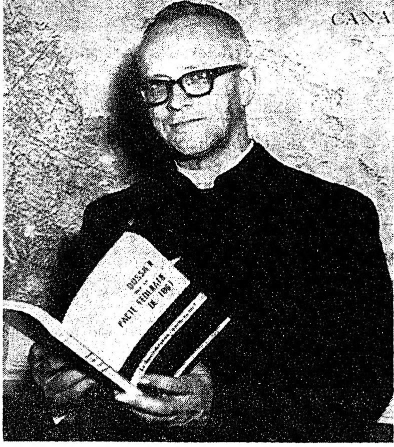


Photo prise lors du lancement par les Editions Bellarmin d'un volume du P. Richard Arès: **"Dossier sur le Pacte fédératif de 1867"** La question: "La Confédération, pacte ou loi?" n'est pas purement théorique. Elle touche à la base même de la vie politique canadienne. Il s'agit donc d'un ouvrage de grande actualité.

VIENT DE PARAITRE

Dossier sur le Pacte fédératif de 1867

par Richard Arès, s.j.

A la demande de la Commission du Centenaire de la Confédération, le P. Richard Arès, s.j., vient de reprendre l'ouvrage qu'il avait publié en 1941 sous le titre **Dossier sur la pacte fédératif de 1867** et dont il s'était déjà inspiré pour publier en 1949 sa brochure **La Confédération: Pacte ou Loi?** L'édition de 1941 a subi une refonte complète et contient un récit des événements et une confrontation des arguments jusqu'au milieu de l'année 1966.

Au moment où la Confédération canadienne atteint son premier siècle, il n'est pas sans importance de se demander ce qu'elle a été au juste dans ses origines: une simple loi octroyée de haut par un Parlement impérial lointain ou un pacte constitutionnel conclu à la fois entre les deux principales nationalités et entre les quatres provinces qui se sont unies en 1867?

Cet ouvrage a été réédité à la demande générale. 270 pages, $5.00 l'exemplaire. Disponible chez Schola, à Edmonton.

Déjà, en 1943 . . .

Les Allemands avaient une "bombe gelée"

LAUSANNE — Les Allemands auraient mis au point, dans les derniers mois de 1943, une "bombe gelée" pas plus grosse qu'un melon, remplie d'air comprimé à moins 250 degrés, et qui aurait eu un effet absolument mortel sur un kilomètre carré.

Cette révélation a été apportée par "La Gazette de Lausanne" qui poursuit la publication des renseignements fournis au service de renseignement suisse pendant la Deuxième guerre mondiale par un de ses agents, le journaliste Jean Claude Meyer mort récemment. L'activité clandestine de ce dernier en Allemagne nazie, qui semble avoir été très importante, vient de faire l'objet d'un livre de son confrère suisse Kurt Emmenegger.

Selon les notes prises à l'époque par Meyer, "la fabrication de ces bombes gelées serait effectuée dans de grandes centrales électriques du nord de la France . . . Des planeurs remorqués puis téléguidés auraient transporté ces bombes au-dessus de l'Angleterre."

Conseil de la Vie française
Mémoire sur le Livre blanc traitant de la radiodiffusion au Canada

Les membres du Conseil de la vie française, réunis en session plénière, ont consacré deux réunions à l'étude du Livre Blanc sur la radio-télévision. Une commission comprenant trois spécialistes des problèmes de la radio et de la télévision a d'abord fait une analyse du document et formulé une appréciation détaillée. Le rapport de cette commission a été lu et discuté en assemblée générale. Voici les conclusions des participants.

1 — Le Livre Blanc sur la radio-télévision semble rencontrer, dans son ensemble, les vues de la majorité des Canadiens français sur ce sujet. Le Conseil de la vie française estime qu'il rend justice aux Canadiens français à travers le pays, aux entreprises privées de radiodiffusion ainsi qu'à Radio-Canada. Le Conseil constate, avec une particulière satisfaction, qu'il respecte le principe de la dualité de langue et de culture dans tout le pays.

2 — Un projet de loi sur la radio-télévision basé ce Livre Blanc accordera une autorité considérablement accrue au Bureau des gouverneurs sur la radio-télévision tant privée que publique. Selon le Livre Blanc, le Bureau en question sera composé de cinq membres à temps plein et de sept à temps partiel.

Le Conseil de la vie française recommande que:

a) Deux des cinq membres à plein temps soit Canadiens français et que l'un d'eux occupe le poste de président ou de vice-président;
b) au moins deux des sept membres à temps partiel soient Canadiens français et que l'un des membres canadiens-français soit choisi en dehors du Québec;
c) les candidats soient choisis pour leur connaissance des problèmes canadiens, en particulier des problèmes que posent le caractère bilingue et biculturel ainsi que la structure fédérative de notre pays, aussi pour leurs connaissances techniques de la radio et de la télévision ainsi que leurs sens des affaires.

3 — Selon le Livre Blanc, la Société Radio-Canada elle-même sera dirigée par un président et un directeur général.

Le Conseil de la vie française recommande que l'un des deux postes soit confié à un Canadien français.

4 — Le Conseil de la vie française est d'avis que les candidats à la direction du Bureau des Gouverneurs et à celle de Radio-Canada doivent être des bilingues. Le bilinguisme s'impose pour tous les employés supérieurs dans ce domaine de la radio et de la télévsion.

5 — A la page 10, le Livre Blanc déclare que "l'heure est venue aussi d'envisager l'établissement d'un littoral à l'autre des services de réseaux nationaux complets dans les deux langues officielles". Le Conseil de la vie française estime que l'établissement d'un réseau français complet de radio-télévision, tout comme d'un réseau anglais, à travers tout le Canada, est urgent et que sa réalisation ne devrait pas être assujettie à des considérations de temps ou d'argent.

Le Conseil invite le Gouvernement et le Bureau des Gouverneurs à étudier avec soin la possibilité de compléter, le cas échéant, ce service français et anglais par d'autres moyens de diffusion, par exemple les émissions par satellite.

6 — Le Livre Blanc envisage, à la page 9, l'établissement de conseils régionaux de la radiodiffusion.

Le Conseil de la vie française estime que les Canadiens français devront être représentés équitablement dans ces conseils régionaux.

7 — Le Conseil est favorable à l'utilisation des canaux UHF à ondes décimétriques. Il estime que cette utilisation permettra de suppléer à l'absence de canaux ordinaires et de satisfaire des exigences légitimes en matière de langue.

8 — Le Conseil est également favorable à l'établissement de normes de programmation tel que suggéré aux pages 11 et 12 du Livre Blanc. Il recommande que ces normes tiennent compte, s'il y a lieu, des caractéristiques de civilisation et de culture des Canadiens français.

LE CONSEIL DE LA VIE FRANCAISE
Québec, novembre 1966.

Un centenaire après 400 ans?

"Les Canadiens s'affairent à fêter le Centenaire de la Confédération, déclare M. Jean Drapeau, maire de Montréal. C'est un événement d'une portée historique qui s'ajoute aux anniversaires plus anciens que notre pays s'est plu à commémorer avec éclat. Le Canada en effet ne date pas de 1867. Son histoire remonte au premier voyage de Cartier, le découvreur du pays, en 1534. D'autres anniversaires ont rappelé la naissance de la Nouvelle-France et de ses étapes successives le Tricentenaire de Québec en 1908 et celui de Montréal en 1942.

"Le Centenaire de 1967 possède une signification particulière, rappelle encore le maire Drapeau dans cette déclaration extraite du numéro d'octobre de la revue **Montréal '66.** Il y a un siècle, les représentants des groupes ethniques qui peuplaient alors l'est du Canada conçurent l'idée d'une union destinée à concrétiser l'image d'un pays s'étendant de l'Atlantique au Pacifique. L'Histoire pourra juger l'événement, mais elle ne pourra jamais écarter la grandeur des conceptions qui animèrent les Pères de la Confédération.

"Grâce à eux nous sommes devenus un grand pays, voire le deuxième au monde en étendue, possédant à la fois les richesses naturelles les plus variées et des ressources humaines susceptibles de s'accroître presque à l'infini. Il ne s'agissait pas de créer un peuple nouveau, une nation originale, encore moins de fondre en un tout les habitants d'un pays. Il s'agissait plutôt de coordonner un vaste territoire et de l'étendre, de ramasser les énergies et de donner à l'élan des habitants du Canada une orientation nouvelle et un idéal bien précis.

"La plus grande oeuvre de la Confédération aura été de rendre possible une communauté de vues et d'intérêts sur un territoire d'une longueur de plus de trois mille milles. Le bilan des cent dernières années, s'il montre à son passif des divergences de vues inévitables, dues à l'immensité du pays et à la diversité ethnique de ses habitants, a par contre à son actif des éléments d'unité et de fraternité sur lesquels il importe aujourd'hui d'insister.

"Vive le Canada!"

USA: l'usage de la cigarette accroît l'incidence de la mort

WASHINGTON — Les services de santé du gouvernement fédéral américain ont publié un rapport sur l'influence néfaste de la cigarete qui démontre que l'usage de celle-ci accroît l'incidence de la mortalité.

Ce nouveau rapport s'attaque au problème de la cigarette d'un point de vue différent de celui du rapport du médecin en chef du gouvernement américain. Le document publié en 1964 par ce médecin soutenait que la cigarette était une des causes principales du cancer du poumon. En outre, ce médecin déclarait que la cigarette est la cause directe ou étroitement reliée à plusieurs maladies qui provoquent la mort.

Par contre, le dernier rapport contient une analyse des taux de mortalité compilée à partir des statistiques tenues par les services de santé de chaque Etat pour la période allant de 1948 à 1964 et porte plus précisément sur les maladies reliées à l'usage du tabac.

Les conclusions suivantes se dégagent de la lecture de ce nouveau rapport, préparé par le centre national des statistiques de santé des services de santé du gouvernement fédéral américain

1) L'augmentation des taux de mortalité attribuable au cancer du poumon et à l'emphysème a atteint un niveau sans précédent pour les maladies non contagieuses au cours de la période en question. Les services de santé du gouvernement fédéral avaient déjà qualifié le cancer du poumon et l'emphysème, comme les maladies dont l'incidence augmentait le plus rapidement aux Etats-Unis.

2) Le taux de mortalité attribuable à la bronchite chronique a presque doublé au cours de la période en question. Le médecin général était arrivé à la conclusion, dans son rapport de 1964, que cette maladie était une de celles causées par l'usage de la cigarette.

3) Les taux de mortalité attribuable à trois groupes de maladies parmi les huit que le médecin général avait classées comme étant reliées, mais non nécessairement causées par l'usage du tabac ont enregistré une augmentation appréciable au cours de la période en question.

D'autre part, la Société américaine contre le cancer a renouvelé ses avertissements et a engagé à nouveau les Américains à renoncer à fumer la cigarette "pour se protéger contre le cancer, l'emphysème et les maladies cardiaques."

Cet appel est contenu dans un rapport que le Dr Harold S. Diehl, vice-président de l'"American Cancer Society" pour les questions médicales, a présenté à la Commission fédérale du commerce. Celle-ci enquête actuellement sur les meilleures manières de doser la nicotine et sur les règles à imposer éventuellement aux fabricants pour indiquer aux fumeurs la quantité de nicotine à laquelle ils s'exposent.

Des choux décorent la rue principale

LUTON, Angleterre — Dans la ville manufacturière de 150,000 habitants appelée Luton, les choux poussent dans la rue principale.

Ces choux de belles dimensions ont été plantés en désespoir de cause par le directeur des parcs, Robert English.

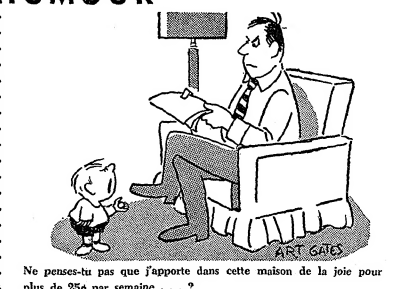
"Dans une ville industrielle telle que la nôtre, nous voulions quelque chose de coloré et de joli dans les rues," dit-il.

"Nous avons d'abord essayé de planter des géraniums; ils ont bien poussé au début et ils enjolivaient les rues, mais une triste chose a commencé de se produire."

Les géraniums se sont mis à se déformer et à rapetisser, à cause des gaz délétères que dégagent les automobiles.

M. English, après s'être creusé la tête pour découvrir une plante qui résisterait aux émanations des automobiles, a pensé aux choux.

HUMOUR



Ne penses-tu pas que j'apporte dans cette maison de la joie pour plus de 25¢ par semaine . . . ?

Mao n'aurait plus aucune autorité

HONG KONG — Pour la majorité des observateurs, Mao Tsé-toung n'est plus aujourd'hui qu'une marionnette sans aucune autorité, qui volontairement accepte de servir comme devanture au parti communiste.

En même temps, on devine qu'une lutte se livre pour la direction du parti et du pays. Avant longtemps, les mésententes et les ambitions éclateront au grand jour et il est bien possible que le parti communiste perde de sa force.

Le grand chef est maintenant Lin Piaio, le ministre de la Défense et les Gardes rouges ont aujourd'hui plus d'influence que la Ligue des jeunesses communistes, de plus en plus reléguée au second rang. Une autre figure importante parmi les nouveaux chefs est Tao Chu, qui, à 60 ans, a soudainement paru aux tribunes d'honneur.

L'inventeur du masque à gaz est décédé

St-JEAN, T.-N. — Le Dr Cluny Macpherson, inventeur du masque à gaz qui protégea les troupes alliées contre les attaques au gaz lancées par les troupes allemandes durant la Première guerre mondiale, est décédé à sa demeure, à l'âge de 87 ans.

Son état de santé laissait à désirer depuis déjà quelque temps. Médecin pratiquant de 1901 à 1965, le Dr Macpherson était capitaine dans le régiment de Terre-Neuve, lorsqu'il a mis au point le masque à gaz en 1915. A la fin de la guerre, il fut promu au rang de lieutenant-colonel.

Le Dr Macpherson fut aussi reconnu pour ses recherches contre la petite vérole dans la région de Blanc Sablon au nord du Québec, dans le Labrador pour la lutte qu'il avait entrepris avec son épouse contre la tuberculose.

VIE RELIGIEUSE

"Pu d'poisson l'vendredi... Whoopee!"

"Les évêques nord-Américains sont de parfaits opportunistes: ils sont prêts à édulcorer les rigueurs du christianisme pour éviter un lâchage général de la religion . . . Tu vois: plus question d'abstinence, le vendredi."

Je mettrais ma main dans le feu que plusieurs ont eu cette réflexion, en lisant les manchettes des journaux, dernièrement. Les superficiels ont crié: "Whoopee!" . . . comme des enfants pour qui la maman lève l'interdit des chocolats entre les repas. D'autres se sont sentis gênés, un brin mal à l'aise, comme si les assises du christianisme étaient dynamitées: un brave homme de paroissien me disait: "ça sert à rien: j'peux pas me décider à manger de la viande, le vendredi: elle brûle mon assiette." Comme quoi, il y a toujours un pharisien qui sommeille . . . ou qui ne sommeille pas du tout, dans le coeur de tout chrétien. En contre-partie de ceux qui ont pris la frousse devant l'allègement d'une discipline pénitentielle, il y avait tous les gourmets qui bouffaient un bon homard thermidor, chaque vendredi, se pourlèchant la conscience de satisfaction: ils respectaient la lettre de la Loi. Ils évitaient de penser aux pauvres qui auraient bien voulu recueillir les miettes autour de la table: ça risquait de gâter leur digestion.

Personnellement, je me suis réjoui de la décision des évêques: elle sera, je pense, l'occasion d'un maturation de la conscience chrétienne. On a l'impression que l'Eglise entend s'adapter à l'évolution interne de l'homme, en le traitant de plus en plus comme un adulte. Le Concile s'est fait sensible aux signes des temps: "Toujours plus nombreux sont ceux qui revendiquent pour l'homme la possibilité d'agir en vertu de ses propres options et en toute libre responsabilité, non pas sous la pression d'une contrainte, mais guidé par la conscience de son devoir." (Décret sur la liberté religieuse).

L'abstinence du vendredi tombe: le devoir de la pénitence demeure: il sera assumé, généreusement, lucidement, par les chrétiens qui comprennent quelque chose à quelque chose. Seulement, il ne sera pas, ce devoir, axé sur la seule obéissance matérielle à une prescription qui devenait, dans la plupart des cas, vidée de signification; les évêques ne se montrent pas opportunistes; ils sont réalistes.

Paradoxalement, par delà la démission pratique de plusieurs baptisés, nous allons vers un approfondissement et un éclairage rajeuni de la foi; il y aura de moins en moins de chrétiens de nom, seulement: ceux qui se voudront chrétiens le seront "en esprit et en vérité".

Etre chrétien, ce n'est pas de fonctionner à vide sur un "air d'aller" qu'on a reçu un jour, c'est de croire à une personne Vivante, le Christ, avec lequel on s'efforce d'établir, chaque jour davantage, une relation d'intimité. A la limite, c'est devenir "un" avec Lui: "Ce n'est plus moi qui vis: c'est le Christ qui vit en moi." (Saint Paul).

Une sorte de fusion dans le coeur, analogue à celle que connaissent deux époux qui s'aiment vraiment. "C'est un grand mystère, disait saint Paul au sujet du mariage chrétien: je le dis par rapport au Christ . . . et à la communauté des vrais croyants."

Avez-vous remarqué que les chrétiens incandescents, comme les mystiques par exemple, emploient des mots d'amour humain pour traduire leur expérience fusionnante avec le Christ: l'amour n'a qu'une source.

Un chrétien s'efforce de mourir à lui-même, à ses égoïsmes, à ses caprices, à ses sensualités caduques; il s'applique à "sortir de lui-même" pour construire avec "l'autre", qui est le Christ, le "nous" conjugal comme dans un mariage qui a de l'allure. Le mariage chrétien est un mystère de mort et de *résurrection: il faut mourir à soi* pour ressusciter à l'amour.

Je n'aime pas le mot "devoir" qui sent son pensum arbitraire: il faut plutôt parler d'une exigence amoureuse. En tous cas, s'il y a, pour le chrétien, un devoir de la pénitence, il faut l'entendre comme le moyen d'une identification progressive avec le Christ: nous sommes pourris d'égoïsmes et de péchés: cela construit un détestable blocage du coeur. La pénitence est une désintoxication: elle nous rend disponibles à Dieu et aux autres.

"Comme on fait en plein jour, marchons avec dignité, sans orgies ni beuveries, sans débauches ni impuretés, sans dispute ni jalousie. Au contraire, revêtez le Seigneur Jésus-Christ." (saint Paul)

Et puis, il y a le devoir d'état mieux accompli, il y a la justice à faire régner en soi et autour de soi, il y a l'ouverture aux autres: ça prend, parfois, tout . . . et un peu plus, pour aimer ses ennemis, pour pardonner une offense, pour se faire attentif aux autres: l'embourgeoisement est antiévangélique. Si tous les chrétiens se mettaient à pratiquer cet éventail nombreux de la pénitence les coeurs seraient changés . . . et le monde serait plus agréable à vivre. Le Christ s'intéresse, aussi, à la joie des êtres.

Pour le dire en passant, continuons de mettre le poisson au menu familial, de temps en temps: notre foie . . . à défaut de notre foi, ne s'en portera que mieux. Vous voyez que je pense, aussi, au sort des pêcheurs et à la bonne saveur d'une sauce . . . marinière.

Emile Legault, c.s.c.
La Presse, 26 nov.

Mgr Louis Lévesque réélu président de la CCC

OTTAWA — Monseigneur Louis Lévesque archevêque-coadjuteur de Rimouski, vient d'être réélu pour la prochaine année, Président de la Conférence Catholique Canadienne, organisme qui groupe tous les Cardinaux, Archevêques et Evêques du Canada. Cette nouvelle vient d'être confirmée aujourd'hui-même, à Ottawa, par l'Abbé Charles E. Mathieu, secrétaire général de l'Episcopat.

Par la même occasion, il a rendu publique la liste des autres Evêques récemment élus sur les divers organismes de direction (Comité exécutif et Conseil d'administration) de la Conférence épiscopale canadienne.

Comité exécutif

Le comité exécutif, institué pour la première fois cette année, comprend en plus du Président, Mgr Louis Lévesque, quatre nouveaux Vice-présidents, dont deux d'expression française et deux d'expression anglaise. Les quatre membres élus à ces postes sont Nos seigneurs Maurice Baudoux, archevêque de Saint-Boniface, Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean-de-Québec, Alexander Carter, évêque de Sault Ste-Marie et Philip F. Pocock, archevêque coadjuteur de Toronto.

Le nouveau comité exécutif aura le pouvoir de se réunir, de décider et d'agir au nom de la Conférence entre les réunions du Conseil d'administration. Le comité exécutif doit se réunir à Ottawa tous les mois, durant une ou deux journées.

Conseil d'Administration

Le Conseil de la CCC, réorganisé lors de l'Assemblée plénière d'octobre dernier, comprend dix-sept membres. En voici la liste

Nos seigneurs Louis Lévesque, Alexander Carter, Gérard-Marie Coderre, Philip F. Pocock et Maurice Baudoux, déjà membres du Comité exécutif; Emmett G. Carter, évêque de London, Anthony Jordan o.m.i., archevêque d'Edmonton, Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, Joseph-Aurèle Plourde, administrateur apostolique d'Alexandria, William E. Power, évêque d'Antigonish, Henri Routhier, o.m.i. vicaire apostolique de Grouard, Joseph F. Ryan, évêque d'Hamilton. Le Conseil comprend en outre cinq membres "ex officio" les trois cardinaux, Leurs Eminences J. Charles McGuigan, Paul-Emile Léger et Maurice Roy, l'archevêque métropolitain pour les Ukrainiens Mgr Maxime Hermaniuk, et le président du Conseil sortant de charge, Mgr George B. Flahiff, archevêque de Winnipeg.

Le Conseil se réunira à quatre reprises en sessions de deux jours, d'ici le mois d'octobre. La première assemblée est prévue pour les 19 et 20 janvier prochain.

Refonte des Commissions épiscopales

Le Secrétaire de l'Episcopat a précisé qu'une réorganisation complète des commissions épiscopales, qui se partagent au nom de l'Assemblée générale les secteurs d'activités de la vie de l'Eglise canadienne, est actuellement en cours. Selon les recommandations adoptées par l'Episcopat, en octobre, il est prévu entre autres choses une augmentation du nombre de membres dans chacune des commissions, la formation de nouvelles commissions et la refonte de certaines commissions déjà existantes.

La liste officielle des membres de ces diverses Commissions épiscopales sera vraisemblablement mise au point et rendue publique d'ici la fin de janvier.

Appel au pape pour le retour des messes latines

CITE DU VATICAN — Un appel a été lancé à l'épiscopat italien pour que soient rétablies les messes en latin. L'appel a été lancé par l'association Una Cove, créée pour la défense de la langue latine et du chant traditionnel dans la liturgie.

L'appel dénonce la suppression progressive du latin dans les offices, ce qui donne l'impression qu'il existe une censure sur la langue consacrée et sur le chant traditionnel.

Après avoir affirmé qu'ainsi que le font apparaître les statistiques la plus grande partie des fidèles italiens préfèrent le latin à la langue vulgaire dans les offices, l'appel demande qu'on fasse en sorte que dans les paroisses les fidèles puissent assister aussi bien à des messes en latin qu'à des messes en langue vernaculaire.

Le pape dénonce ceux qui attaquent les doctrines fondamentales de l'Eglise

CITE DU VATICAN — Les erre-ments de ceux qui attaquent les doctrines fondamentales telles que la résurrection du Christ, la présence réelle de Jésus dans l'Eucharistie ou la virginité de Marie, ont été dénoncés avec douleur par le pape dans un discours prononcé au cours de l'audience générale hebdomadaire.

Affirmant que c'est la foi que viennent chercher à Rome ceux qui frappent à la porte du vicaire du Christ, Paul VI a dit:

"Pourtant la foi est la cible à notre époque de tant de négation et elle est l'objet de tant de controverses même parmi les croyants.

"Sans doute l'écho vous est-il parvenu à vous aussi d'opinions erronées, qui osent soutenir des interprétations arbitraires et offensantes de vérités sacro-saintes de la foi catholique. On a entendu, par exemple, des voix, peu nombreuses en vérité, mais répandues dans le monde, qui tentent de réformer des doctrines fondamentales, clairement professées par l'Eglise de Dieu, touchant, par exemple, la résurrection du Christ, la réalité de sa présence véritable dans l'Eucharistie, ainsi que la virginité de Marie et affectant par conséquent le mystère de l'Incarnation, etc. Et ce qui épouvante, ce n'est pas seulement la gravité de ces fausses affirmations, mais aussi l'audace irrévérencieuse et téméraire, avec laquelle elles sont prononcées, en laissant entrevoir que l'on insinue çà et là le critère de juger les vérités de la foi à loisir, suivant la capacité d'entendre et le goût de chacun d'intervenir dans le domaine théologique et religieux."

"Si ce triste phénomène, qui trouble le renouveau spirituel post-conciliaire et déconcerte le dialogue oecuménique, a conclu le pape, nous rend douloureusement pensif et nous fait prendre conscience des difficultés auxquelles se heurte la mentalité moderne dans l'adhésion claire et ferme à la seule et vrai foi, il nous renforce dans la persuasion que la foi n'est pas possible sans un secours double, différent, mais convergent vers la grâce — la foi est une grâce — et l'assistance du Magistère (pape et évêques) de l'Eglise établi par le Christ et assisté par le Saint Esprit".

Conseils du Pape aux dirigeants catholiques

CITE DU VATICAN — L'honnêteté, la compétence et le sens social; telles sont les qualités particulières que le Pape a souhaité trouver chez les dirigeants catholiques, dans une allocation qu'il a prononcée en français en recevant un délégation de l'Union catholique portugaise des industriels et des cadres.

"L'honnêteté, a précisé le Saint-Père, suppose une conscience formée sur les principes de la loi naturelle et de la loi chrétienne. Celui qui possède cette conscience recherchera avant tout a vérité, aussi bien dans ses paroles que dans ses actes. Il recherchera le bien non pas pour des raisons de convenance ou de profit mais en suivant les suggestions de sa conscience conformément à la loi morale.

Le Père A. Ménard aurait été assassiné au cours d'un vol

Le R.P. Almanzard Ménard, o.m.i., missionnaire au Lésotho, au sud de l'Afrique, n'a pas été dépecé vivant, au cours d'un crime rituel. Il a été assassiné à sa mission près de la capitale du Lésotho, au cours d'un vol impliquant une certaine somme d'argent.

C'est le renseignement qu'a donné aux Communes, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada, M. Paul Martin, répondant à une question du député conservateur indépendant de Sherbrooke, Me Maurice Allard.

Selon certains rapports de presse, la rumeur circulait que le R.P. Ménard avait été tué à sa mission, au cours d'une cérémonie rituelle dirigée par un sorcier.

Le député Allard a demandé à M. Martin s'il était au courant que le missionnaire Oblat "avait été dépecé vivant", au cours d'un crime rituel. Me Allard demandait au gouvernement canadien de faire enquête afin de vérifier l'authenticité de ces faits et d'exiger, s'il y avait lieu, que de tels actes de barbarie ne soient plus commis.

Le R.P. Ménard

Lisant un texte en français, M. Martin a précisé que le gouvernement canadien avait appris que le R.P. Ménard avait été assassiné le 30 juin, à sa mission, près de la capitale du Lésotho, l'ancien Basutoland, et qu'il avait donné instructions à l'ambassade du Canada en Afrique du Sud de s'enquérir des faits.

"Notre ambassade a alors immédiatement pris contact avec la police de Lésotho, laquelle a confirmé que le Père Ménard a été poignardé à plusieurs reprises, et que ce meurtre a été commis au cours d'un vol impliquant une certaine somme d'argent", a commenté M. Paul Martin.

Ce dernier a ajouté être informé que quatre Basutos, appréhendés par la police du Lésotho, en septembre dernier, en rapport avec la mort du R.P. Ménard, ont été formellement accusés de ce meurtre. Leur procès sera entendu par la "High Court" du Lésotho, au début de 1967, a dit le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada.

Le 18 janvier, à l'Auditorium du Jubilé

Service interconfessionnel d'unité chrétienne

Toutes les dénominations religieuses majeures de la ville d'Edmonton seront représentées et participeront au Service d'Unité chrétienne qui aura lieu le 18 janvier, jour d'ouverture de la Semaine mondiale de Prière pour l'Unité chrétienne.

"Ce service, commençant à 8h. p.m. à l'Auditorium du Jubilé, constituera l'une des cérémonies oecuméniques les plus compréhensives jamais élaborées dans notre ville" a déclaré le Révérend Brian Brown, président du Conseil des Eglises d'Edmonton et du district et recteur de l'église anglicane St. Mary's. C'est ce Conseil, en collaboration avec l'hebdomadaire Western Catholic Reporter, qui commandite cette soirée oecuménique.

Les relations interconfessionnelles n'ont jamais été si bonnes qu'au cours de la dernière année et au nombre des actions entreprises pour améliorer les contacts déjà établis, on note particulièrement la visite qu'a faite en septembre l'archevêque de Canterbury, le Dr Arthur Michael Ramsey, ainsi que l'admission à titre de membre associé au sein du Conseil des Eglises de l'Eglise catholique romaine archidiocésaine.

"C'est pour célébrer cet important pas en avant dans la cause de l'Unité chrétienne que notre hebdomadaire catholique a accepté la co-commandite de cette cérémonie de prières" a déclaré le rédacteur du WCR, M. Douglas Roche.

Les Eglises membres du Conseil à l'heure actuelle sont Anglicane, Unie, Baptiste, Presbytérienne, l'Armée du Salut, l'Eglise du Christ, l'église Moravienne, l'église de la Nouvelle Jérusalem, l'église Réformée, Ukrainienne orthodoxe et Catholique romaine.

En plus des membres énumérés ci-dessus, des représentants des dénominations Luthériennes et Evangéliques participeront également à la cérémonie.

Deux adresses seront prononcées l'une par M. Murray E. Stewart de l'église Métropolitaine Unie et l'autre par M. Jim Bateman de la paroisse catholique St. Anthony's.

La cérémonie commencera par la lecture d'une antienne et se terminera par une bénédiction donnée par l'évêque ukrainien, Mgr Neil Savaryn, o.s.b.m.

Il y aura de plus lecture de pages bibliques, prières d'intercession pour la paix et la bonne entente entre les nations, pour ceux qui sont en détresse et une prière dédicatoire.

Un choeur de 150 voix chantera diverses hymnes.

Première rencontre pour informer et conseiller l'Episcopat canadien sur les questions sociales

Le nouvel organisme constitué par la Conférence Catholique Canadienne pour informer et conseiller les évêques canadiens sur les différentes questions sociales qui se posent au pays, a tenu sa première réunion à Ottawa, vendredi, le 9 décembre.

La constitution d'un tel Conseil s'inscrit dans les cadres de la réorganisation en cours des structures et du fonctionnement de la Conférence Catholique Canadienne qui groupe tous les Cardinaux, Archevêques et Evêques du Canada.

Cette initiative a été prise en août dernier par les Membres de la Commission épiscopale d'Action sociale. Nos seigneurs Georges-Léon Pelletier, président, André Ouellette, secrétaire, J.-Aurèle Plourde et le Département d'Action sociale que dirige l'abbé Jean-Guy Hamelin.

Le Conseil national d'Action sociale, composé de laïcs et de prêtres reconnus pour leur compétence dans le domaine social et particulièrement représentatifs de leur discipline ou de leur région, est une expression tangible de coopération des membres du peuple de Dieu pour aider l'Eglise à accomplir encore mieux sa mission dans le monde moderne.

La liste des membres qui font partie de ce Conseil est assez impressionnante si l'on tient compte du poste stratégique que la plupart d'entre eux occupent présentement sur la scène sociale. Nous relevons les noms suivants: Marcel Pépin, Philippe Carrigue, Claude Jodoin, l'abbé Jean-Marie Lafontaine, Jean-Réal Cardin, Madeleine Joubert, Lous Deniset, Lionel Sorel, Louis Bé-Louis Deniset, Lionel Sorel, Louis Bé-Finn, Anne-Marie Blanchette Jean Brunelle et le P. Irenée Desrochers, S.J.

Les buts spécifiques assignés au Conseil sont:

1) Informer l'Episcopat canadien et plus spécialement la Commission épiscopale d'Action sociale sur la situation sociale au pays et signaler les problèmes qui marquent une spéciale urgence.

2) Etudier les questions présentées par l'Episcopat canadien et donner son avis sur les positions qui devraient être prises devant ces questions.

3) Servir de comité consultatif pour certains travaux entrepris par le Département d'Action sociale de la C.C.C.

4) Suggérer la mise en marche de certaines études qu'il jugerait de particulière importance.

A cette première réunion, les participants ont voulu étudier les constitutions et règlements du Conseil, faire un tour d'horizon des principales questions sociales qui se posent actuellement au pays et signaler à l'épiscopat l'impact social et économique que provoquent les attitudes et décisions officielles de l'Eglise canadienne.

A l'issue de la rencontre, l'abbé Jean-Guy Hamelin s'est dit très satisfait de l'atmosphère de coopération qui a régné au cours des discussions. Il a aussi annoncé que la prochaine réunion aura lieu le 27 janvier et qu'entre temps, les membres du Conseil s'éliront, par scrutin secret, un président et un secrétaire.

Jeunesse franco-albertaine

Notre langue, vouée au progrès!

Sans retard, je viens critiquer la lettre d'un jeune qui se dit désillusionné, mais qui n'est que désorienté. Cette lettre pessimiste parut dans **La Survivance du 7 décembre 1966.**

Premièrement il dit qu'affirmer qu'il y a 80,000 Canadiens français en Alberta, c'est une blague. Moi, je ne crois pas que c'est une blague. Je dirais plutôt que c'est exagéré.

Il y a un bon nombre de Canadiens français en Alberta, dont plusieurs ont une fierté très visible de leur langue.

Quelques-uns ne semblent même pas savoir qu'ils sont Canadiens français, ou ne désirent pas le savoir. Ces derniers s'assoient et regardent les autres qui luttent afin que la langue française se conserve dans notre monde d'aujourd'hui et de demain.



Jocelyn Valcourt

Il nous a aussi défié de trouver deux Pères du Collège qui lisent **La Survivance** ou qui écoutent **CHFA**, régulièrement. Croyez-moi, j'ai fait des enquêtes, moi aussi, et les résultats réduiraient au silence ce jeune désillusionné. J'ai trouvé plus que deux Pères du Collège qui lisent **La Survivance** ou qui écoutent **CHFA**. Ce chiffre est très loin d'être exact. Les Pères du Collège ne sont pas les seuls à lire notre journal, ou à écouter notre poste de radio. Un grand nombre de mes compagnons et moi-même avons la même bonne habitude. Vos enquêtes ont sans doute été écourtées!

L'auteur de la lettre signale aussi le fait que la Librairie Schola ne survit que par la vente de livres anglais, et que **La Survivance** ne subsiste piètrement que par les profits de son imprimerie. Que voit-il de mal en cela? Si nous avions tous encouragé la Librairie Schola et **La Survivance**, tout serait dans un bien meilleur état. Mais il ne faut pas dire que les Canadiens français n'ont rien fait à ce sujet.

Dans la lettre, on lit encore ceci: "Il y a deux ans, une certaine institution recevait du Gouvernement de l'Alberta la permission d'enseigner TOUTES LES MATIERES EN FRANCAIS avec l'entente que ses élèves pourraient écrire leurs examens en cette même langue. Cela aurait pu se réaliser, mais les manuels de langue française n'ont pas été acceptés dans la province. L'on disait que ces manuels n'étaient pas aussi riches que ceux de langue anglaise.

Nous, les jeunes, parlons français, mais non constamment. Que notre désillusionné apprenne que les Canadiens français n'ont pas honte de dire que certains parents savent à peine parler une autre langue que le français. Ne sont-ils pas bilingues?

On ose dire que le français n'existe pas en Alberta. A-t-on déjà essayé de se faire servir en français dans un magasin de la ville, dans un bureau d'Air-Canada, du C.N.R. ou du C.P.R.? Sans doute que non, car si on veut y faire usage de français, il y aura toujours quelqu'un pour répondre en cette langue.

A-t-on déjà envoyé des télégrammes au CN ou au CP? Ils sont reçus en français comme en anglais.

La lettre se termine ainsi: "Car **quoique nous sommes 80,000 d'origine canadienne-française, il faudrait peut-être ajouter que nous sommes maintenant 80,000 lâches!**

Peut-être que plusieurs d'entre nous sont des lâches, y compris l'auteur de la lettre qui signe d'un pseudonyme, mais nous ne le sommes pas tous. Les lâches se réveillent enfin.

On n'a rien remarqué d'étrange durant ces jours-ci? On peut constater que la langue française se fait reconnaître de plus en plus au Canada.

Nous traversons une crise en Alberta? Peut-être. Nous savons qu'il y a beaucoup des problèmes que nous devons résoudre. Nous savons tous que la question de la francophonie est trop importante pour être traitée légèrement.

N'a-t-on pas entendu parler des fameux "MIKIS"! Cet orchestre, déjà si célèbre, composé de sept Canadiens français d'un talent que les orchestres anglais, du même genre, envient. Encourageons nos "MIKIS", et donnons-leur un peu de temps, et nous verrons. Ils deviendront aussi célèbres que les "Beatles", sinon plus.

Les comités de **La Survivance** et de CHFA, dont les membres sont de plusieurs parties de la province, discutent maints problèmes au sujet du français, et ces comités de jeunes Franco-Albertains résoudront sans doute tous ces problèmes, et nous arriverons certainement à des résultats qui surprendront les pessimistes.

Nous voulons tous lutter contre les dangers qui menacent notre langue. Nous désirons, tout en prenant les moyens nécessaires, que notre langue et notre culture françaises rayonnent dans notre province. Un jour, notre culture française pourra se manifester avec fierté, même dans les autres provinces.

Nous n'aurons pas travaillé en vain.

Jocelyn Valcourt

Collège St-Jean.

Félicitations . . .

Félicitations sincères! C'est avec grand intérêt que j'ai lu vos rapports. Votre enthousiasme et votre mot d'ordre "Agissons ensemble!" se font ressentir à travers le Canada. Tous les délégués à la deuxième Conférence-Consultation qui parcourent vos rapports en seront émerveillés et envieux.

Vous êtes unis! Vous êtes en guerre! Vous êtes à l'offensive! Je suis d'accord avec votre jeune collégien de vous organiser et là vous trouverez votre identité.

Vous avez devant vous un bel avenir. Vous avez aussi un passé solide. Bonne chance et continuez votre travail. Encore une fois mes félicitations.

Diane Paquette.
Maillardville

L'ère Beatles toucherait à sa fin

LONDRES — Le démenti donné par M. Brian Epstein, manager des Beatles, aux rumeurs selon lesquelles les quatre musiciens auraient eu l'intention de se séparer, a été accueilli sans émotion par les teen-agers britanniques. Pour beaucoup d'entre eux, en effet, "l'ère Beatles" touche à sa fin.

En revanche, le maintien de l'association "Beatles" est enregistré avec satisfaction sur la place de Londres, où les Beatles sont d'importants actionnaires de trois compagnies, dont l'une, Northern Songs est cotée quotidiennement en bourse. Son capital est constitué par les droits d'édition des chansons. Une autre compagnie, privée, la Beatles Ltd. concentre des revenus de leurs concerts. Enfin leurs intérêts cinématographiques sont sous le contrôle de la Suba Films Ltd. Les Beatles et leur impresario sont les seuls actionnaires de ces deux dernières sociétés. Même s'ils renonçaient à se produire en public, l'avenir de John, Paul, George et Ringo ne serait donc pas compromis.

Sur un éditorial . . .

Mlle la rédactrice,

J'aimerais, en quelques lignes, venir vous exprimer mon opinion.

Je vous félicite d'abord pour avoir accepté le défi lancé par les adultes; il faut vraiment bouger et vous l'avez fait. Félicitations.

Voici cependant ce qui me préoccupe. L'idée d'un organisme provincial pour les Jeunes est très bonne. Je me demande toutefois pourquoi vous dites (et je cite) "... **le Comité des Jeunes du Cercle Edmonton est en position d'organiser ou de lancer l'idée sur un plan provincial, à cause de son son expérience et surtout, parce qu'il est composé de PROFESSIONNELS ET D'UNIVERSITAIRES".**

Etant moi-même un simple travailleur dans la vie, je vous avoue que cela me fait peur! Pourquoi, allez-vous vous demander?

Simplement parce qu'il y a un manque de contacts entre les moins intelligents et ceux qui sont étudiants . . . Et aussi, à en juger par ce que vous avez écrit, il n'y aurait que les professionnels ou les universitaires qui pourraient participer à une telle organisation ou, tout au moins, la diriger. Ne croyez-vous pas qu'en agissant de la sorte, vous laissez de côté les moins instruits? . . . j'allais dire les moins éduqués, mais vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a différence entre éducation et instruction.

Parce qu'il y en a plusieurs qui ne sont pas instruits — et pas toujours par leur faute — cela ne veut pas dire qu'ils ne soient pas éduqués. Sans malice, j'ajoute qu'ils le sont même parfois (peut-être souvent?) plus que ceux qui fréquentent ou ont fréquenté nos universités ou nos collèges.

J'aimerais donc que l'on m'éclaire sur ce point; ou alors, autant oublier au départ les plombiers, les conducteurs de camions, les commis, etc.

Il ne faudrait peut-être pas oublier aussi qu'en joignant ensemble universitaires et ouvriers, cela faciliterait d'autant le contact et le lien entre les deux, pour en venir éventuellement à se mieux comprendre et à faire de votre organisme provincial quelque chose de plus solide et auquel tous participeront la main dans la main.

Je vous suggère donc de laisser immédiatement de côté votre idée ségrégationniste "des universitaires et professionnels, seulement".

Sous cette condition de ne pas oublier les jeunes ouvriers, j'appuierai entièrement votre idée d'un organisme provincial pour les Jeunes, pour ces futurs dirigeants du pays. Respectez-les, ces jeunes, car ils sont la main-d'oeuvre!

Un peu ignorant

D'où vient l'expression: "Avoir maille à partir avec quelqu'un"

Nous connaissons le sens de l'expression: avoir un différend avec une personne. Mais quelle est son origine? Le "Dictionnaire des locutions françaises" (Larousse, éditeur) nous apprend que la maille, monnaie de billon carrée qui avait cours sous les Capétiens, était la plus petite de toutes les monnaies. Quand on voulait la **partir** (c'est-à-dire la partager), on ne pouvait que se quereller, puisqu'il n'existait aucune unité monétaire au-dessous d'elle.



"Mais . . . il n'y a certainement pas d'école aujourd'hui, j'ai téléphoné pour leur dire qu'on y avait placé une bombe!"

La liberté, c'est ce qu'on veut!

Les parents d'aujourd'hui se plaignent de leurs enfants en disant "Ils veulent trop de liberté." C'est probablement vrai, mais est-ce que les parents savent réellement que les jeunes ne comprennent pas le mot **liberté?**

Je vais vous citer un exemple qui puisse éclaircir ce point. Pendant une discussion entre jeunes sur la liberté en question, plusieurs ont déclaré: "Nous voulons la liberté de pouvoir prendre nos responsabilités et de faire nos propres décisions." En analysant cette déclaration, vous pouvez voir par vous-même que la liberté tant désirée est vraiment une aspiration vers la maturité.

La vivante jeunesse d'aujourd'hui vous paraît très bruyante et légère mais dans le profond de son être, elle est plus sérieuse qu'elle ne le montre. Sa profondeur d'esprit ne réside pas dans la mode du linge ou du parler mais plutôt dans ses accomplissements de son devoir envers ses parents, ses professeurs, et sa communauté. Il faut admettre que sans les jeunes, la vie serait très monotone car ils apportent la joie de vivre et l'entrain de leur âge.

Pour obtenir cette liberté, les jeunes aimeraient communiquer avec leurs parents et discuter avec eux ce point abstrait de leur vie. Ils aimeraient aussi donner leurs opinions telles qu'ils les pensent. Pouvoir faire leurs propres décisions à ce sujet en concession avec l'opinion de leurs parents — c'est tout ce qu'ils désirent pour le moment.

Parents d'aujourd'hui, discutez avec vos jeunes, encouragez ce lien auditif qui sied tellement aux besoins de notre âge. Nous avons besoin de nos parents mais aussi d'une certaine liberté.

Je vous quitte en vous conseillant d'amoindrir votre critique des jeunes et plutôt, d'encourager la conversation qui rétablirait l'accord harmonieux entre parents et jeunes.

Gracia Bugeaud.

Tout change . . . même l'Histoire!

RIO DE JANEIRO — Le célèbre navigateur Christophe Colomb est mort dans l'aisance entouré de ses intimes, la reine Isabelle de Castille ne lui a jamais donné les trois caravelles avec lesquelles il découvrit l'Amérique et il ne fut pas le héros de la célèbre légende de l'oeuf. Tout ce que l'on enseigne dans les écoles à son sujet depuis des siècles n'est que pure fantaisie.

Pour détruire la légende d'un Christophe Colomb mort dans la misère après n'avoir trouvé aucun crédit à la cour du roi Ferdinand d'Espagne, le professeur évoque le testament authentique du navigateur. A la veille de sa mort à Valladolid le 19 mai 1506, celui-ci a légué ses biens à sa ville natale de Gênes et laissé à son épouse un héritage de 10,000 maravedis, monnaie du trésor d'Aragon.

M. Meneses affirme en outre que pour organiser l'entreprise devant le conduire à la découverte de l'Amérique, Colomb avait conclu un accord avec les cours d'Espagne et du Portugal. Le coût total de l'opération avait été de 1,549 maravedis. Le navigateur aurait participé à l'investissement à 10 pour cent et reçu en contrepartie l'assurance de pouvoir garder pour lui huit pour cent de terres découvertes.

Le spécialiste brésilien affirme encore que le navigateur génois était d'une famille noble et qu'il n'avait jamais exercé, comme on le raconte, le métier de tisserand. Il naquit à Gênes en 1451, comme le prouve définitivement un document signé chez un notaire de cette ville où il rachètera en 1485 une hypothèque de son père décédé.

Quant à l'épisode de l'oeuf, le professeur Meneses maintient que le véritable protagoniste de l'histoire est l'artiste peintre italien Brunelleschi, qui n'a aucun rapport avec le navigateur.

Palmarès "SALUT LES COPAINS"

Semaine du 9 au 15 janvier

POSITION	TITRE ET INTERPRÈTE(S)
1	**CHAQUE FOIS QUE LA NEIGE** (LES CLASSELS)
2	**C'EST MOI** (LES GENDARMES)
3	**C'EST PARTI MON KIKI** (KIKI)
4	**LES FILLES D'EVE** (LES BEL CANTO)
5	**LES SOIRS D'HIVER** (LES CLASSELS)
6	**MARIA** (LES GENDARMES)
7	**TOUT CE QUI BRILLE** (LES PHENOMENES)
8	**LES MARIONNETTES** (CHRISTOPHE)
9	**LE DERNIER TRAIN POUR CLARKSVILLE** (LES PHENOMENES)
10	**C'EST JEUNE** (LES MERCEY'S)

Si vous désirez entendre votre succès préféré lors de l'émission SLC, sur les ondes de CHFA, servez-vous du coupon ci-dessous.

SALUT LES COPAINS,
POSTE CHFA,
10012 - 109e RUE,
EDMONTON.

J'aimerais entendre (titre) ....

Interprété par ....

Demandé par ....

Pour ....

Gringalet raconte . . .

LA PELISSE DE FRIQUET

(suite de la semaine dernière)

— Eh oui! d'ici là, des brigands pourraient venir couper votre bourse... Moi, je n'ai pas un sol, je suis bien tranquille!

Et il sifflota en regardant Barbery qui fronçait le sourcil. Mais celui-ci tenait à faire partager son inquiétude.

— C'est du côté du Petit-Molay qu'il y a des repaires de brigands. Ils arrêtent les marchands, surtout ceux qui reviennent des grandes foires de Bourgogne... Ils les entraînent dans leurs cavernes, ils les tuent ou les rançonnent...

— Oh! dit Friquet, sentencieux, ce n'est rien d'être rançonné si on a de l'argent tout prêt... comme vous.

— Veux-tu te taire, misérable! On t'entend à une lieue...

Vers le soir, Barbery hésitait entre deux chemins dont l'un longeait un bois, tandis que l'autre y pénétrait, lorsqu'un coup de sifflet fit dresser les oreilles de la mule qui s'arrêta net.

— Aïe! gémit Barbery, qu'est-ce?

— Eh bien, m'est avis que le bois est plein de monde, dit Friquet.

Il n'avait pas fini que six hommes sortis des rochers entassés à cet endroit, les entouraient.

En moins de rien, ils furent jetés à bas de la mule, liés par des cordes solides, roulés, poussés jusqu'aux rochers, enfin au fond d'une sorte de caverne où on les jeta sans douceur. Friquet avait essayé de se débattre, mais quelques coups de poing sur la tête l'avaient étourdi, et il était inerte, ficelé dans sa pelisse, comprenant, à mesure qu'il revenait à lui, que toute lutte était inutile. Barbery criait, gémissait, implorait tantôt le ciel, tantôt les brigands qui riaient, moqueurs. Maintenant on déliait les prisonniers.

— Toi, tu brailles un peu trop, dit celui qui paraissait être le chef de la bande. Il riait, comme ses hommes, mais son regard était impérieux et il se faisait obéir d'un geste. Barbery n'eut pas l'air d'entendre. Le chef s'impatienta.

— Tu devrais comprendre que, quand on est ici, le mieux est de rester tranquille. Du reste, tout sera vite réglé, puisque tu as de l'argent sur toi.

— Je n'en ai pas.

— Menteur! Regarde-moi bien. J'étais là quand on t'a payé ton vin. Tu as reçu trois cents écus d'or. Je vais t'en prendre deux cent cinquante. Ajoutes-en quarante pour la rançon de ton valet. Il t'en restera dix pour ton voyage. C'est bien suffisant.

Barbery s'était mis à genoux. Il ne criait plus. Il bégayait:

— Deux cent cinquante écus... Presque tout... Mon bon vin si bien vendu... Plutôt mourir...

—Je ne saurais pas où t'enterrer. Et ton argent me suffit. Et j'ai dit — il me semble que tu l'oublies: quarante écus pour ton valet. Il me plaît plus que toi, ton valet. Comment t'appelles-tu, garçon?

— Friquet.

— Et tu sers ce bonhomme à face de dogue? Combien te paie-t-il?

— Vingt écus par an.

Le chef poussa du pied Barbery toujours à genoux.

— Tu n'as pas honte! Donne-moi les deux cent quatre-vingt-dix écus tout de suite et tu remonteras sur ta mule.

— Je paierai pour moi, mais pas pour mon valet! Non pas pour lui. Non et non!

— Mais que veux-tu que je demande à ce garçon qui n'a rien? Fit le chef des brigands.

— Il a sa pelisse! Elle est doublée de fourrure! Elle vaut plus de quarante écus. Vous n'avez qu'à la prendre.

— Oui dà, bonne âme! Et ce garçon s'en ira grelottant sous ses nippes! C'est toi qui la lui a donnée, sa pelisse?

Friquet se redressa, l'oeil flamboyant.

— C'est ma grand-mère qui l'a ôtée de son lit pour moi. C'était sa couverture.

Et des larmes coulèrent sur ses joues!

Le bandit le regarda, regarda Barbery.

— Bon, dit-il. Qu'on les mette dans le fond de la caverne jusqu'à la nuit. Et qu'on serve bien le garçon. Prenez à l'un sa bourse, à l'autre sa pelisse.

Deux heures plus tard, la nuit tombait lorsque les deux hommes sortirent de la caverne. Leur apparence était la même, sauf que Barbery aveuglé par des larmes de rage impuissante, marchait comme un homme ivre. Friquet qui n'avait rien à regretter, serrait contre lui sa pelisse qu'on venait de lui rendre.

Barbery accompagnait de gémissements étouffés le pas lent de la tranquille mule.

— Dix écus... ils m'ont laissé dix écus...

— Mais ils nous ont donné à souper, dit riquet. Vous n'aurez que votre chambre à payer, puisque je couche à l'étable avec la mule.

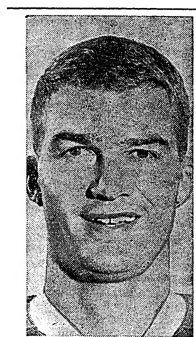
— Moi aussi, je coucherai à l'étable cette unit, fit piteusement Barbery. Cela m'économisera un écu.

Dans la pauvre cabane, à l'entrée des faubourgs de Dijon, la grand-mère, encore toute remuée par le récit que venait d'achever Friquet, s'affairait, pleurait et riait.

— Alors, c'est bien lui, c'est le chef, qui t'a rendu ta pelisse? Et il me fait dire de découdre la doublure. La peau de chèvre pour mon lit, le drap pour toi? Il a, ma foi, raison! C'est un homme avisé, tout brigand qu'il est. N'empêche que tu n'iras jamais plus en voyage avec Maître Barbery. J'ai idée d'une autre place pour toi. Et pour que tu te présentes bien, quand j'aurai décousu la doublure, je te ferai tailler un habit dans le drap de la pelisse. Je vais me mettre ce soir à la besogne. A dimanche, mon Friquet.

Friquet ne sut jamais qu'aux premiers coups de ciseaux donnés pour découdre la doublure, la grand-mère s'était arrêtée saisie, tremblante, incapable de continuer... Une rangée de pièces d'or, cousues à l'intérieur, dans la fourrure, bordaient la peau de chèvre, il y avait là une centaine d'écus. Elle alla d'abord fermer la porte à clé. Puis elle essaya d'imaginer comment ces pièces étaient venues là. Peut-être avait-elle du mal à rassembler ses idées ou bien ne voulait-elle pas accueillir celles que

(Suite à la page 8)



Une des grandes surprises de la LNH cette année est sans doute la magnifique tenue du jeune Brian Conacher des Maple Leafs de Toronto, fils du célèbre Lionel Conacher que l'on a considéré comme "l'Athlète canadien de la première moitié du siècle." Robuste et très bon patineur, Conacher est présentement parmi les meilleurs compteurs du club torontois.

Dans nos paroisses....

VIMY

Décès

Mardi le 22 décembre dernier décédait subitement M. Albert Baert, à l'âge de 52 ans. Son service eut lieu le 27 décembre et fut chanté par M. le curé Desjardins; le R.P. Richard Laplante, o.f.m., était également présent.

Le défunt laisse, pour pleurer sa perte, sa chère épouse Thérèse, une fille, Carol et deux garçons, Darcy et Raymond ainsi que sa mère, Mme Benoit Baert, une soeur (Thérèse) ainsi qu'un frère (Roger). Les porteurs étaient MM. Louis St-Arnaud, Roger Laplante, Raymond Laplante, Albréda Fortier, Henri Bernard et Yvon Gouin. Nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

Mme Thérèse Baert et ses trois enfants désirent exprimer leurs remerciements à tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de M. Baert, soit par offrandes de messes, par des prières ou en assistant aux funérailles.

Mariage

Le 22 décembre, en l'église St-John's d'Edmonton, M. l'abbé Desjardins bénissait le mariage de Mlle Carol Baert, fille de feu M. Albert Baert et de Mme Baert de Vimy à M. Roger Martin Hansen d'Edmonton. La mariée, charmante dans sa robe en velours blanc avec traîne, son voile bouffant retenu en place par un diadème de perles blanches et de pierres du Rhin, portait à la main un bouquet de roses.

La dame d'honneur était Mme Dolorès Ward et la fille d'honneur Mlle Dolorès Hutton. Elles étaient accompagnées de MM. Norman Paul et Darcy Baert, frère de la mariée.

Une réception suivit à l'hôtel McDonald, à Edmonton, à laquelle participèrent une cinquantaine d'invités et la journée se termina par une soirée de danse au même endroit.

Nos meilleurs voeux accompagnent ce jeune couple qui demeurera maintenant à Edmonton.

Hockey

Voici quelques résultats de hockey:
27 décembre (pee-wee) Barrhead 3 Vimy 3.
27 décembre, (bantam) Morinville 0 Vimy 13
27 décembre (mitee-mites) Westlock 8 - Vimy 3.

Le 29 décembre, il y eut un tournoi "round robin" à Vimy auquel participaient cinq équipes, celles de Westlock, Vimy, Legal, Barrhead et Fawcett. Les pointages furent les suivants.

Westlock 8 — Vimy 3
Vimy 4 — Legal 0
Vimy 7 — Barrhead 3
Vimy 3 — Fawcett 1

Une coupe fut donnée par M. Lucien Huot de Radio et TV Service; à la même occasion, l'équipe de Vimy portait de nouveaux uniformes vert et jaune, don du magasin A & M de Westlock.

D'autres pointages enfin, chez les séniors
28 décembre, Vimy 7 et Westlock 3.
4 janvier, Vimy 17 et Westlock 6.

Carnet de notes

Mme Aimé Fortier nous a quittés pour aller demeurer au Château, à Legal.

Nous offrons nos sympathies à M. Henri Pelletier à la suite du décès de sa mère, Mme Edouard Pelletier, dont les funérailles ont eu lieu à Legal.

BONNYVILLE

Décès

Au cours de la semaine dernière ont eu lieu les funérailles de M. Joseph Blais, un de nos anciens de la ville, qui est décédé à la suite d'un malheureux accident qui lui fit perdre pied et tomber au bas d'un escalier. Il en résulta une fracture du crâne. Envoyé d'urgence à Edmonton, il ne reprit pas connaissance. Nous offrons nos sympathies à la famille.

L'un des nôtres, M. Achille Poitras, est décédé à l'âge de 88 ans. Célibataire, il laisse une soeur à Bonnyville, Mlle Clémentine Poitras, ainsi qu'une autre à San Diego en Californie. Le défunt était venu à Ste-Lina de San Diego en 1917. Les funérailles ont eu lieu à Bonnyville le 3 janvier dernier. Nos sympathies à la famille.

Réception-surprise

M. l'abbé Joseph E. Lapointe eut une agréable suprise lundi dernier alors que ses confrères l'invitèrent à un Banquet à Grand Centre où dix-huit prêtres et Mgr Lussier l'attendaient pour célébrer avec lui son 85e anniversaire de naissance. Le curé de Grand Centre avait préparé ce banquet-surprise et l'abbé Lapointe fut des plus surpris de trouver tout ce monde et le menu extraordinaire qu'on avait préparé en son honneur.

Ses amis intimes et sa famille ont célébré, comme à l'ordinaire, son anniversaire le jour de l'Epiphanie, alors que le jubilaire a chanté la grand-messe. Il se porte encore très bien et nous lui souhaitons de longues années parmi nous.

Hockey

Notre équipe de Bonnyville a gagné ses quatre dernières joutes, ce qui la place au second rang dans la ligue du Nord-Est de l'Alberta.

Les deux dernières parties furent jouées contre Lloyd et les résultats furent de 5 - 3 et 6 - 3. Les deux prochaines rencontres auront lieu contre Vegreville. Ne manquez pas cette opportunité de venir voir du bon hockey.

Carnet de notes

Nous avons bien apprécié la présentation, à la télévision, des cérémonies d'ouverture de l'année du Centenaire à Ottawa.

La température demeure douce et nous n'avons encore que très peu de neige. Il est assez remarquable de n'avoir pas encore eu une seule tempête depuis le début de l'hiver.

Consulter les laïcs au sujet de la confession

CHICAGO — Un journaliste catholique a déclaré que beaucoup de catholiques ont un "problème de confession" et que l'on devrait avoir recours à des opinions laïques pour le régler.

Le problème, selon Robert E. Burns, est de savoir comment l'homme de la rue s'y prend pour avouer à un prêtre des péchés concernant le racisme et l'injustice sociale.

La question a été soulevée dans une revue portant le nom de "U.S. Catholic" publiée mensuellement à Chicago. M. Burns a souligné le fait qu'on a beaucoup parlé de certains catholiques qui auraient participé à des représailles contre des manifestants, parmi lesquels se trouvaient un prêtre et une religieuse, au cours de l'été dernier, à Chicago.

M. Burns suppose que certains catholiques avouent au prêtre, en confession: "Je déteste les Noirs", mais ajoute qu'ils doivent être embêtés par la question traditionnelle: "Combien de fois?"

Le journaliste est d'avis que la confession, telle qu'elle existe actuellement, est trop impersonnelle pour ceux qui recherchent un règle de vie et un appui spirituel.

Glaces mouvantes

Le glacier Steele, au Yukon, se déplace à une vitesse atteignant 50 pieds par jour, soit plus de 10 fois la vitesse de la plupart des glaciers.

Les sports seront à l'honneur durant l'Exposition universelle

MONTREAL — Les visiteurs de l'Exposition universelle de Montréal qui ont un penchant pour les sports en général seront servis à souhait. En effet, plus de 25 mois de préparatifs ont été consacrés à la mise au point du programme de compétitions sportives qui se dérouleront dans le cadre de l'Expo 67. Alors qu'il ne reste qu'un peu plus de trois mois avant la date d'ouverture de la grande manifestation mondiale, les dirigeants de l'Expo sont convaincus d'avoir trouvé la formule idéale pour offrir à leurs invités un été diversifié en ce qui a trait aux sports.

Le colonel T. J. E. McLellan, directeur de la division des sports, à l'Expo, déclare que plusieurs organisations régissant les sports étaient très intéressées à participer à l'Expo, mais qu'il fallait faire un choix et n'accepter que les sports qui susciteront un intérêt marqué et mettront en jeu des championnats canadiens, internationaux ou mondiaux.

Plusieurs championnats internationaux, y inclus un tournoi international de soccer professionnel ainsi qu'une importante épreuve d'athlétisme opposant les meilleurs athlètes de l'Amérique contre ceux de l'Europe, se dérouleront à l'Autostade de 25,000 sièges construit sur le site de l'Expo au coût de $3,500,000.

D'autres événements sportifs auront lieu dans le cadre de l'Expo, mais ils seront présentés dans un rayon de près de 100 milles de Montréal, soit jusqu'à Sherbrooke.

L'Expo 67 ouvrira ses portes le 28 avril pour les fermer le 27 octobre et c'est le tennis sur table qui aura l'honneur d'ouvrir la parade sportive une journée après l'inauguration de l'Exposition universelle.

Le tournoi international de ping-pong, qui aura lieu les 29 et 30 avril, opposera les meilleurs joueurs de la Corée du Sud, du Japon, d'Angleterre, de la Suède, de la Tchécoslovaquie, de l'Allemagne de l'Ouest, des Etats-Unis et du Canada.

Le col. McLelland a dit qu'il y aura au moins six des meilleurs clubs de soccer d'Europe et peut-être de l'Amérique du Sud qui participeront au tournoi international qui se déroulera au Stade de l'Expo du 31 mai au 11 juin.

Jamboree scout

On s'attend à ce que 5,000 scouts de tous les pays du monde envahissent la Terre des hommes du 25 au 28 juillet. Les scouts organisent leurs propres compétitions de nage, de courses de canoe et de bateaux à voile. Les épreuves de natation seront présentées sur l'Ile Ste-Hélène déjà dotée d'une piscine olympique, tandis que les courses de bateaux à voile se dérouleront sur le lac Saint-Louis avec quartier général au Royal St. Lawrence Yacht Club.

Les courses de canoe se dérouleront sur un nouveau parcours tracé sur le Lac des Régattes, un lac artificiel aménagé sur l'île Notre-Dame. Si ce nouveau parcours s'avère satisfaisant, les courses de canoe pour le championnat de l'Est du Canada y seront présentés du 28 au 30 juillet et les épreuves pour le championnat canadien seront présentées sur le même tracé du 4 au 6 août. Les épreuves de championnat de canoe de l'Amérique du Nord y seront présentées du 12 au 13 août.

Les 4, 5 et 6 août également, il y aura un tournoi de lacrosse qui mettra aux prises des équipes composées d'Indiens du Canada et des Etats-Unis.

Le tournoi d'athlétisme d'une durée de deux jours comprendra au total 31 épreuves; il sera présenté au Stade de l'Expo les 9 et 10 août. Sanctionné par la Fédération internationale d'athlétisme amateur ainsi que par les unions et fédérations et tous les pays participants, le tournoi aura recours à une formule unique pour choisir les concurrents. En effet, les 68 athlètes qui représenteront les Amériques seront désignés parmi les finalistes des épreuves des Jeux panaméricains qui se dérouleront à Winnipeg quelques jours seulement avant l'ouverture de l'Exposition universelle de Montréal. Un nombre égal d'athlètes seront choisis parmi les finalistes des championnats européens.

Il n'y aura pas de préliminaires et chaque épreuve opposera deux compétiteurs des Amériques contre deux athlètes européens. Des 31 épreuves au programme, il y en aura 20 pour hommes et 11 pour femmes.

Haute décoration

Le plus grand honneur qu'on puisse recevoir en Allemagne communiste de l'est, est l'ordre de Karl Marx.



Sr Jeanne-Françoise, a.s.v.

Décès de Sr Jeanne-Françoise

(née Eva Alain)

"Tout éducateur conscient de son rôle cherche à faire épanouir l'âme des enfants sans la froisser ni la briser. La vie surtout avec ses joies et ses épreuves se doit de forger l'âme compréhensive des vrais maitres."

La vie en effet, s'est chargée de forger l'âme de l'éducatrice idéale — et partout bien appréciée — que fut Sr Jeanne-Françoise, s.a.s.v.

Cette bonne religieuse naquit à Leominster, Mass., Etats-Unis, le 18 janvier 1900 de la famille Siméon Alain. Elle reçut au baptême les noms de Eva, Maria, Delima. C'est à l'âge de dix ans qu'elle vint à Saint-Paul, Alberta, où ses parents s'établirent sur une ferme. Elle fut alors, pendant ses études, pensionnaire au couvent de Saint-Paul.

Avant d'entrer chez Les Soeurs de l'Assomption de la S.V. en 1923, elle enseigna quelques temps aux écoles de la campagne de Saint-Paul même. Son noviciat terminé, en 1926, on la vit d'abord à l'Ecole Sacré-Coeur d'Edmonton; dans la suite, on la rencontra dans nos classes de Saint-Paul et de Mallaig, Alberta, et plus spécialement dans la Saskatchewan — au service de l'Ecole secondaire — où elle enseigna à Biggar, Battleford et Val Marie. C'est à ce dernier endroit qu'elle dépensa jusqu'à ses dernières forces au service des jeunes. En 1965, le cancer déclaré elle dût — avec regret — mettre bas les armes.

Cette chère Soeur est décédée le 29 décembre dernier, à l'hôpital de la Miséricorde d'Edmonton. Ses funérailles eurent lieu dans l'église de l'Immaculée-Conception, le 31 décembre et elle fut inhumée au cimetière Sainte-Croix d'Edmonton.

De sa famille vivent encore: un frère, M. Lionel Alain d'Edmonton; quatre soeurs: Lilliane (Mme Hammerich) de Californie; Eunice (Mme Beauchamp) de Montréal; Marie-Anne (Mme Côté) de Saint-Paul, Alberta et Alice (Mme R. Langlois) d'Edmonton. Une belle-soeur à Vancouver Mme Adrien Alain (Irène Roberge).

C'est une éducatrice qui disparait: c'est une lumière qui s'éteint!

R. I. P.

SAINT-JOACHIM

Décès

C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mme Yvonne Barbeau, survenue subitement à l'âge de 79 ans le 26 décembre dernier en sa résidence.

Le dévouement et la générosité que possédait Mme Barbeau pour les oeuvres paroissiales de charité révélait chez elle un coeur désireux de se rendre utile à tout et à tous. Bien que, durant les dernières années, sa santé précaire l'ait empêchée d'être aussi active qu'elle l'eût souhaité, elle ne manquait pas, lorsque l'occasion se présentait, de faire usage de ses doigts féeriques pour confectionner de minuscules gâteaux pour les réceptions paroissiales et, particulièrement, pour les thés des Dames de Ste-Anne, laquelle société était si chère à son coeur.

Elle laisse pour pleurer sa perte neuf enfants: Jacques de Montréal, l'abbé Roland Barbeau de Cleveland, Ohio, Jean d'Edmonton, Mme R. Marquis (Lorraine) de Montréal, Mme D. Kennedy (Marie) de Chicago, Mme E. Langlois (Albertine) d'Edmonton, Mme T. Corkerey (Elizabeth) en Californie, Mme G. Cashman (Françoise) également en Californie et Mlle Simone d'Edmonton. Elle laisse également 24 petits-enfants, 5 soeurs et 3 frères.

La veille de la sépulture, une Messe de Requiem fut chantée en l'église de St-Joachim par le R.P. Chevrier, o.m.i. La messe de funérailles fut célébrée par le beau-frère de la défunte, le R.P. G. Tétrault, o.m.i.

Les porteurs étaient MM. T. Lambert, J.-L. Barbeau et ses quatre fils, Michel, Maurice, Marc et Jean.

Les porteurs honoraires des Dames de Ste-Anne étaient Mmes G. Baril, T. Lambert, T. J. Laflèche, J. St-Martin et P. Moret.

A la famille éprouvée, nous offrons nos plus vives sympathies.

Malades

Mme Jos Laverdière est présentement hospitalisée à l'Hôpital Général, de même que Mme A. St-Pierre. Nos meilleurs voeux de prompt rétablissement à toutes deux.

Carnet de notes

Veuillez prendre note que le bureau de la Caisse Populaire est maintenant situé au Salon paroissial. Les heures demeurent les mêmes, ainsi que le numéro de téléphone 482-3639.

Il y aura Messe pontificale commémorative de Requiem le 14 janvier prochain à l'occasion du 2e anniversaire de la mort de S. Exc. Mgr J. H. McDonald.

Un Cours de Préparation au mariage débute le 18 janvier prochain; ceux que la chose intéresse sont priés de téléphoner au numéro 488-0501.

Notre chorale reprend ses pratiques hebdomadaires du mercredi dès cette semaine et on nous communique qu'il manque au moins 15 voix, surtout chez les ténors et les altos.

JEAN-COTE

Mariage

Vendredi le 16 décembre dernier, avait lieu le mariage de M. Jean-Louis Trudeau de Girouxville, à Mme Regina Girard Roy. La messe fut célébrée par M. l'abbé Tardif à 4h. p.m. et fut suivie d'un souper familial et d'une danse à la Salle de Girouxville. Les nouveaux époux demeureront à Girouxville.

Bingo

Le dimanche 18, il y avait Bingo aux dindes organisé au profit de la construction de notre église. Une foule nombreuse vint nous encourager et nous remercions bien sincèrement toutes ces gens, paroissiens et visiteurs. Voici la liste des gagnants de cette soirée: R. Sliger, Soeur Georgette Payeur, Mme A. Simard, Denis Bruneau, Raymond St-Jean, André Fournier, Roger Cauchon, Norman Thibault, Suzanne Simard, Germain Sasseville, Mme Yvan Deloge, Haden Schultz, Hector Parent, Jacques Brassard (deux fois) Marilène Simard et Mme Georges Couturier. En plus, trois heureux gagnants des "7 chanceux": M. l'abbé M. Baril, de Donnelly, ($20.00), M. André Tailleur ($20.00) et M. Hector Parent ($10.00).

LUCIE vous répond...

Voici mon problème: je suis une adolescente et depuis que je me mets du mascara sur les cils, voilà qu'ils se mettent à tomber. J'en suis rendue à ne plus me regarder dans le miroir. Est-ce que ces cils peuvent repousser, sinon que devrais-je faire?

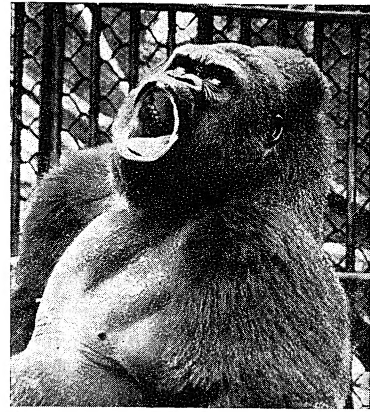
Clodio

Vous avez probablement dû employer un mascara automatique qui est très nuisible pour les cils parce qu'il contient de l'acide. Changer de marque au plus tôt ou cessez de faire usage de mascara. Pour faire repousser vos cils, il existe certaines gelées à cet effet. Voyez votre pharmacien.

Je suis invitée à un "shower d'épicerie" à l'occasion d'un mariage d'une amie et je trouve cela tout simplement ridicule. Quand elle aura fini de manger toutes ces boîtes que nous lui aurons offertes, quel souvenir lui restera-t-il? Qu'en pensez-vous?

Loretta

Cette idée de garnir ainsi les armoires de votre amie, je ne trouve pas cela aussi ridicule que vous. C'est pratique, celui donnera un coup de pouce en partant son ménage . . . et c'est original. Faut-il vraiment qu'il lui reste un "souvenir", comme vous dites? Et si vous voulez être plus originale . . . pourquoi ne pas lui offrir un ouvre-boîtes pour l'aider à ouvrir les boîtes qu'elle aura reçues.



Comme dirait un champion poids-lourd bien connu: "I'm the greatest!" Ce gorille de 476 livres a récemment célébré son 19e anniversaire de naissance et les zoologistes du monde entier s'accordent à dire qu'il est un des plus grands animaux vivant en captivité.

Partie de cartes

Organisée par l'A.C.F.A. du Nord-Est d'Edmonton

Venez tous rencontrer les Canadiens français du Nord-Est

le 15 janvier 1967, à 8 heures p.m.

Dans la salle Saint-Michel, 69e rue et 127e avenue

ENTREE GRATUITE





Deux scènes du brillant programme de folklore canadien présenté par les Feux-Follets. L'essence du spectacle prodigieux. "Mosaïque Canadienne" consiste en un panorama de deux heures de chants et de danses allant des "jigs" et "reels highlanders" de la Nouvelle-Ecosse, passant par une chorégraphie de la chasse aux morses, jusqu'à une série de danses cérémoniales d'Indiens des Plaines et de l'Ouest ; rappelant les chansons et danses de l'Acadie, les "belles du Klondyke" au temps de la ruée vers l'or et soulignant la culture ethnique apportée d'Europe par les pionniers.

LES FEUX-FOLLETS

Les Feux-Follets sont reconnus comme étant l'une des meilleures troupes de danse folklorique au monde.

Depuis deux ans qu'ils sont devenus danseurs professionnels, ils ont fait salle comble à Paris, ils ont été louangés par la critique dans le reste de l'Europe et aux Etats-Unis, ils ont dansé pour la reine à Charlottetown et, à Washington, devant le vice-président des Etats-Unis.

Le terme "feux-follets" est un idiotisme canadien-français. Il n'existe pas en France. Il a pris naissance dans les légendes des anciens Canadiens pour symboliser de petits être surnaturels, cousins des farfadets et des lutins, petits esprits pleins de joie qui amusaient les premiers colons par leurs espiègleries.

Il y a un lien qui rattache tous les éléments de cette soirée de danse appellée "Mosaïque canadienne" et c'est l'expression d'un esprit vraiment canadien, façonné par l'isolement des grands espaces et la rudesse du climat. C'est une expérience théâtrale unique en Amérique du Nord, voire même dans le monde.

Deux anecdotes donnent la mesure de cette excellente troupe.

En 1963, le directeur des "Danseurs ukrainiens", l'éminent Virsky, s'entretenait un jour, à Montréal, avec Michel Cartier, créateur et directeur artistique des Feux-Follets. A cette époque la compagnie interprétait surtout des danses de folklore canadien-français et européen, avec l'aide bienveillante du Service des parcs et des terrains de jeux du maire Drapeau.

Cartier, qui avait fait le tour de l'Europe pour étudier l'histoire et les techniques de la danse et rapporter du matériel pour sa troupe ainsi que des costumes quêtés, empruntés ou même volés, demanda à Virsky s'il n'avait pas quelques costumes à lui céder.

Virsky lui répondit brutalement: "Pourquoi n'avez-vous pas votre propre matériel? quelque chose d'authentiquement canadien . . . Vous n'aurez rien de bien si vous empruntez à gauche et à droite".

Piqué au vif, Cartier répondit sans réfléchir: "C'est impossible! Nous n'avons pas de culture canadienne."

Mais le défi avait été porté et il déclencha une chasse extraordinaire d'un bout à l'autre du pays, dans les bibliothèques et les musées, dans les réunions de clans et de tribus, parmi les Indiens et les Esquimaux, chasse qui se termina par la découverte de cet "esprit canadien", de ce fil qui relie la "Mosaïque canadienne."

La seconde anecdote remonte à 1965, un après que les Feux-Follets furent devenus une troupe professionnelle. Ayant eu l'occasion de causer avec Moiseyev, le créateur de la fameuse troupe de danseurs russes, Cartier fut froidement accueilli.

Il mit toutefois Moiseyev au défi d'assister à la représentation spéciale qu'il donnait trois jours plus tard.

"Nous lui avons procuré un fauteuil au premier rang, en plein milieu. Jamais nous ne nous étions préparés avec autant de soin. Jamais nous n'avons dansé aussi bien", dit Cartier.

Résultat — Igor Moiseyev proclama au monde entier que Les Feux-Follets "peuvent prendre place parmi les meilleures, vraiment les meilleures troupes du monde; ils sont formidables! Moi, Moiseyev, je n'exagère pas. Je sais."

Le spectacle est une progession de rythmes donnant l'historique du pays dans l'espace et dans le temps: il commence avec le rythme lent des danses anciennes et s'anime jusqu'au jazz des discothèques modernes, passant par les cérémonies rituelles des Indiens du Pacifique, les danses carrées de la plaine, les gigues, reels et autres danses des Ecossais, des Irlandais, des Acadiens et des Québecois.

C'est un spectacle éblouissant de couleurs. A ses danseuses, Cartier a enseigné l'art indien d'enfiler des perles et celui d'assembler les plumes: sculpteur de bois lui-même, il a taillé des répliques aux brillantes couleurs des masques indiens de la Colombie-Britannique.

Ses 36 danseurs, tous des jeunes, ses 8 chanteurs, ses 13 musiciens, même ceux qui ont reçu une formation classique, ont dû apprendre un contexte authentique tout nouveau afin de pouvoir embrasser le vaste panorama de la culture canadienne. Ces artistes ne viennent pas uniquement du Québec, mais de tout le Canada: les milieux d'où ils viennent formeraient eux-mêmes une mosaïque.

Durant l'année du Centenaire de la Confédération, les Feux-Follets prendront part à la tournée nationale du Festival du Canada, projet d'une envergure telle que jamais il n'a été tenté par aucun pays.

Quoiqu'encore jeune, Cartier est un Canadien qui voit grand. Non seulement il a créé une troupe de danseurs de tout premier ordre, grâce à son indomptable énergie et à sa foi inébranlable, mais il mûrit déjà d'autres projets.

"Je ne vois pas ce que nous faisons, en revivifiant notre héritage, comme une fin en soi. Notre aventure nous a permis de découvrir où sont nos racines et nous a fourni des raisons de nous enorgueillir de ce que nous possédons. Tout cela ne peut servir un jour qu'à établir les fondements, le contexte même de l'authentique création canadienne, symphonie, opéra, ou pièce dramatique."

Les gagnants de la semaine au Ranch 680 de CHFA

Semaine du 2 janvier 1967

Mlle C. Belzil, Edmonton
Mme S. Martel, Guy
Mlle L. Bachelet, Brosseau
Mme E. Routhier, Gourin
Mme J. F. Marcoux, St-Paul
Mme Y. Gagné, Edmonton
Mme E. Chalifoux, Beaumont
Mme L. Bourque, Plamondon
Mme O. Nolette, Girouxville
Mlle R. Ouellet, La Corey
M. R. Victor, Picardville
Mme J. Bilodeau, Vimy
Mme E. Chessie, Edmonton
Mlle B. Riopel, Picardville
Mlle S. Bédard, Joussard
Mme Harpe, Lac la Biche
Fr. G. Létourneau, McLennan
Mlle L. Parenteau, St-Paul
Mme A. Magnan, Ste-Lina
M. J.-L. Sylvestre, Tangente
Mme A. Baert, Morinville
Mme L. Martel, Peace River
Mme A. Pelletier, Montréal
Mme F. Pièch, St-Walburg
M. O. J. Bachelet, Brosseau
M. C. Girard, St-Edouard
Mme D. Aubée, Breynat
Mme A. Campeau, Montréal
Mlle R.-M. Schaub, Plamondon
Mlle M. Jacques, St-Paul
Mme S. Lapointe, Montréal
Mme L. Price, Edmonton
Mlle A. Bédard, Tangente
M. A. St-Pierre, Edmonton
Mme E. Côté, Plamondon
Mlle J. Théophile, Calgary
Mme M. de Moissac, St-Paul
Mme H. Bouchard, St-Brides
Mme T. Lamoureux, Edmonton

Semaine du 26 décembre 1966

M. N. Gagnon, Plamondon
Mme B. Allard, St-Paul
Mme B. Nadeau, Ste-Germaine Station, Qué.
Mme T. Campbell, Morinville
Mme B. Joly, St-Paul
Mme G. Gamache, Fort Kent
M. E. Trottier, Edmonton
Mme B. Bourassa, Gourin
Mlle M. Germain, Breynat
M. J. Gagné, Edmonton
M. G. Primeau, Edmonton
D. Olivier, Edmonton
M. R. Deslauriers, Legal
M. R. Girard, Brosseau
Mlle A. Traversy, Ville Lemoyne, Qué.

Tribune libre

Contrôle rationnel des naissances... d'accord ! Moyens contraceptifs déshumanisants... jamais!

Me serait-il permis, à titre de prêtre mêlé depuis déjà quelques années à la pastorale conjugale, d'apporter un éclairage qui, à mon sens, manque trop souvent à un certain effort de planning familial (par ailleurs louable) chez nous. On procède toujours de la même façon autour d'une table ronde, souvent plantée en plein quartier ouvrier, sous-prolétarisé, un(e) panéliste (quasi toujours le même ou la même) s'apitoie sur nos mères canadiennes-françaises enfantant annuellement!

Une sorte d'urgence nationale et... internationale serait à décréter et... en fin de conférence on vous flanque un tableau complet de tous les moyens contraceptifs à prendre pour enrayer ce fléau, s'en remettant à la liberté (??) de chacun pour le choix du ou des moyens.

Voilà qui, à mon sens, est très grave, car un véritable planning doit être non seulement "informatif" mais "INFORMATEUR". Je m'explique : non seulement doit-on suggérer un catalogue des moyens de contrôle de naissances mais on doit encore plus insister sur la promotion humaine ou la régression humaine que porte avec lui tel ou tel moyen employé.

Je crois qu'ici la responsabilité du conférencier est d'autant plus grave qu'il s'adresse à un auditoire plus humble, partant plus exposé à ne pas user sagement de sa liberté.

A quoi aurait servi une limitation déshumanisante des naissances si on a tué l'Amour du couple? car — un certain planning semble l'oublier - on peut détruire l'Amour conjugal d'aussi certaine façon avec une contraception inhumaine qu'avec une inhumaine fécondité. On brandit souvent l'épouvantail de l'"explosion démographbique", il ne faudrait pas oublier la thèse contraire qui, scientifiquement et sociologiquement, a de très solides défenseurs — je pense à De Gaulle qui souhaite une France de 100 millions d'habitants, je pense au délégué de l'URSS qui, au fameux Congrès de Nouvelle-Delhi (en 1963) déclara sans ambages qu'il était opposé à un planning basé sur la stérilisation et les contraceptifs, je pense au message du Jour de l'An (1963) du premier ministre Ikeda du Japon disant à son peuple "Diminuer artificiellement les naissances va "à l'encontre de la Divine Providence". Les pays où la population s'accroît sont ceux qui prospèrent le plus et il y a d'autres moyens de faire face à la surpopulation que le Birth Control."

En certain domaine on est très sensibilisé, chez nous, à la thèse marxiste soviétique, beaucoup moins à l'empirisme bourgeois américain... comment se fait-il qu'en ce domaine précis des naissances la thèse américaine d'un Birth Control déshumanisant prévale? aurions-nous un "American way of life" à... protéger à tout prix?

Attention aux "700 millions" de Chinois qui vivent un tout autre planning, eux.

Gérard Gagnon, c.s.c.,
prêtre.

Le chapelet à CHFA

JANVIER 1967

12—Les Paroissiens de la Paroisse St-Edouard
13—La famille de M. Frédérick Nadeau de Picardville
14—Les Employés de l'Hôpital Général d'Edmonton
16—La Famille de M. Lucien Nadon d'Edmonton
17—Les Dames de Ste-Anne de la Paroisse Immaculée - Conception Edmonton
18—La Famille Marcel Joly de St-Paul
19—Ecole Indienne de la Mission St-Martin, Desmarais, Alta
20—La paroisse de St-Albert
21—La famille Lucien Langlois de Lamoureux
23—Les Familles Donat et Joseph Lemire de Falher
24—La Famille Marcel Beaunoyer de Bonnyville
25—La paroisse de Jean-Côté
26—La famille de M. F. Belisle d'Edmonton
27—Les Canadiens Français de la paroisse St-François d'Edmonton
28—Radio-Edmonton Limitée
30—Les Révérendes Soeurs Ste-Croix de Falher
31—Les Vieillards du Foyer Youville de St-Albert

Sécurité familiale

Bonne fête!

vendredi, 13 janvier
M. Maurice Goudreau, Beaumont
Mlle Marcelline Lemoine, Edmonton
M. Laurier Maisonneuve, Vancouver
M. J. Maurice Normand, Cté Dorchester, P. Q.
M. Ernest Ouimet, Edmonton

samedi, 14 janvier
M. Georges R. Bachand, Edmonton
M. Rémi Bérubé, Beaumont
M. Raymond Couture, North Bay, Ontario
M. Gaston Duval, Jean-Côté
M. Laurent W. Généreux, Bonnyville
M. Laurent Georges Hébert, Edmonton
M. Douglas A. Lapointe, St-Edouard
Rév. Frère Vincent Paquet, o.m.i., Falher
M. Maurice R. Robinson, St-Paul

dimanche, 15 janvier
M. Paul Brosseau, Bonnyville
M. Wilfrid Brosseau, Bonnyville
M. Paul A. Langevin, St-Paul
M. Lorenzo St-Jean, Legal

lundi, 16 janvier
M. Hormidas Chauvin, Girouxville
M. Alcide Leroux, St-Paul
M. Albert G. Levesque, Girouxville
M. Marcel J. Royer, Edmonton
Rév. Père Jean-Paul Vantroys, o.m.i., Fox Lake

mardi, 17 janvier
Mlle Louise E. Baril, Edmonton
M. Léonard Gratton, Thérien
M. Lucien Pearson, Marie-Reine

mercredi, 18 janvier
Rév. Père Joachim Campagna, o.m.i., Paddle Prairie
Rév. Père Denis Dubuc, o.m.i., Joussard
M. Mendoza Laing, St-Vincent
M. Edmond Lessard, Fort Kent
M. l'abbé Alcidas Ricard, Legal
M. Henri Roy, Falher

jeudi, 19 janvier
M. Paul Belzile, Marie-Reine
M. Roger W. Dakin, Atmore
M. Oscar A. Gibeau, St-Albert
M. Joseph Johnson, Guy
M. Albini Martineau, Jean-Côté
M. René E. Normandeau, Nelson
M. Edmond Sabourin, Vimy

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION : 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 et 5h.00 p.m.

SAINT-JOACHIM : 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h. pm

SAINT THOMAS : 8520 91e rue — Dimanche 8h. — 9h.30 — 11h.

Une émission où la femme s'exprime:

"Fémina et l'expérience des autres"

Aujourd'hui, nous sommes comblé. Dans un bureau de Radio-Canada, nous sommes accueilli par deux femmes charmantes: Rita Piché, réalisatrice de **Fémina et l'expérience des autres**, et son assistante, Ginette Huard. Rita Piché nous parle de son émission avec un enthousiasme non mitigé.

Une émission où la femme s'exprime

Fémina et l'expérience des autres, c'est une émission où la femme tente de s'exprimer. C'est du moins l'avis de la réalisatrice de cette série radiophonique que Mimi d'Estée anime du lundi au vendredi à 4h.00 de l'après-midi, au réseau français de Radio-Canada.

Du nouveau

"**Fémina et l'expérience des autres** a succédé à **Fémina**", dit Rita Piché. Et elle s'empresse d'ajouter qu'il "ne s'agit pas d'un simple changement de titre. La formule de **Fémina et l'expérience** est totalement différente de celle du **Fémina** de Louise Simard". En somme, tout est nouveau: un titre allongé, une nouvelle animatrice, une réalisatrice nouvelle, une formule renouvelée. Il est bon de rappeler, cependant, que toutes ces nouveautés sont provisoires: Louise Simard, que les auditrices apprécient tellement, serait de retour à **Fémina** au début de 1967.

Un courrier impressionnant

A **Fémina et l'expérience des autres**, on reçoit un courrier volumineux: au-delà de 500 lettres par semaine. Ce courrier parvient de tous les coins du Québec et du Canada: de Moncton à Saint-Boniface en passant par Québec, Montréal et Toronto. Même aux Etats-Unis, particulièrement en Nouvelle-Angleterre, **Fémina et l'expérience des autres** a ses auditrices.

Afin de répondre d'une façoçn adéquate à cet abondant courrier, Rita Piché fait appel à des spécialistes, à des invités triés sur le volet. Dans ces lettres, les auditrices posent, bien sûr, beaucoup de questions, mais elles font aussi d'excellentes suggestions, comme celles qui ont incité Mimi d'Estée à parler de régime amaigrissant, de ménopause, etc. De plus, les corespondantes aiment manifester leur appréciation pour certaines chroniques. Le tour du monde dans un plat, avec André Lelarge, les chroniques médicales et les entretiens sur l'Exposition universelle de 1967 intéressent particulièrement les auditrices.

Embellir le milieu où règne la femme

"**Fémina et l'expérience des autres**, poursuit notre réalisatrice, c'est une invitation à la femme de prendre possession de sa personnalité, de développer l'embellissement du milieu où règne la femme, de participer à l'activité du monde extérieur au foyer."

Chaque jeudi, revient André Lelarge et son tour du monde dans un plat. Il vous dira, madame, sa façon de faire une tourtière, d'apprêter une dinde, mais aussi il vous fait connaître, chaque semaine, d'autres plats, à la mode dans d'autres pays à l'époque des réjouissances. Enfin, l'actualité de fin de semaine, en cette joyeuse période, portera principalement sur le centenaire de la Confédération canadienne, sur les recettes de 1867, sur les coutumes de cette partie du XIXe siècle, sur les mariés du Centenaire et sur l'Expo '67.

Des projets

Rita Piché a beaucoup de projets pour **Fémina et l'expérience des autres** L'un d'eux est d'inviter Madeleine Arbour à donner mille et un trucs pratiques en ce qui concerne les décorations des Fêtes. Enfin, parmi les autres collaboratrices de **Fémina et l'expérience des autres**, il ne faudrait pas oublier Alicia Blanchar, spécialiste des soins de beauté, et Monique Senay, experte en décoration intérieure.

Deux rêves difficiles à réaliser

NEW YORK — Dans l'édifice de la Crowell-Collier Publishing, une fille de 24 ans lit des pamphlets de compagnies de voyage et rêve d'aventure.

Au nord de l'Alaska, un mécanicien sur la Dew Line rêve de retourner en Californie, pour y passer les Fêtes avec sa femme et ses six enfants.

Il s'agit de Helen Klaben et Ralph Flores, qui demeureront longtemps liés même s'ils ne se voient plus jamais.

Helen et Ralph ont déjà passé ensemble 49 jours sur le flanc d'une montagne du Yukon par un froid atteignant 48 degrés sous zéro.

Au début de 1963, le petit avion à bord duquel, ils se trouvaient était tombé au départ vers la Californie: Helen venait de visiter l'Alaska avec une compagne.

Ces deux personnes se souviendront longtemps l'une de l'autre, parce qu'en plus de leur aventure, Ralph Flores a tout fait pour convertir Helen à la religion des Mormons. Or cette dernière est juive et n'a jamais songé à changer de religion.

Plus utile à la maison que dans l'armée . . .

DETROIT — Tom Michaels a averti le service de la mobilisation qu'il lui est impossible de se battre pour son pays, parce qu'il doit se battre pour sauver la vie de sa femme.

Michaels, qui est âgé de 22 ans et travaille comme peintre en bâtiments dans la banlieue de Warren, conteste la décision du bureau sélectif 303 selon laquelle il est qualifié pour le service militaire.

Le jeune homme a perdu les avantages d'un ajournement comme étudiant alors qu'il était au chevet de sa femme, âgée de 23 ans. Celle-ci souffre d'une défaillance du rein, et pour continuer à vivre, son sang doit être filtré deux fois par semaine à l'aide d'un rein artificiel.

Madame Michaels soutient que son mari doit travailler pour payer les soins qu'on lui donne à l'hôpital.

Michaels a déjà versé le premier paiement sur un rein artificiel, leque coûte $6,200. Il pourrait apprendre à le faire fonctionner lui-même. Il est la seule personne qui puisse passer les dix heures requises pour filtrer le sang de sa femme à travers le rein artificiel.

Le Dr Elsie Eng, de la clinique de Cleveland, ainsi que le curé de la paroisse du jeune couple, ont écrit au bureau de recrutement au mois d'octobre, expliquant la gravité de l'état de Mme Michaels.

On ne sait pas encore quelles décisions ont été prises dans ce cas très spécial.



Tous les mercredis après-midi, sur le réseau anglais de radio de Radio-Canada, vous êtes invités à entendre la talentueuse Monique Leyrac. Vedette canadienne-française de renommée internationale, elle possède en effet son propre programme au cours duquel elle chante des succès français d'hier et d'aujourd'hui; elle est accompagnée de l'orchestre de Neil Chotem.

PAGE FEMININE



La mode, paraît-il, nous vient souvent directement de films qui ont eu du succès . . . En général, cependant, ce ne sont pas les vêtements portés par les artistes masculins qui l'ont inspirée, comme c'est présentement le cas. Ce chapeau dernier-cri pour femmes est une réplique exacte de celui que portait l'acteur Rex Harrison dans le film "My Fair Lady".

Variété et exotisme seront au menu des restaurants de l'Expo 67

par Dave MacDonald

MONTREAL — L'exposition de 1967 semble devoir être la plus grande boustifaille qu'auront vue les Canadiens depuis la Confédération.

La nourriture, sous des formes exotiques et excitantes, pourrait bien être l'un des apports culturels les plus importants au cours de ce rendez-vous des nations, qui durera six mois.

Les $2.50 d'admission payés par le visiteur lui permettront de bénéficier d'un tour d'horizon complet englobant les spécialités gastronomiques d'au moins 38 pays différents, dont les prix varieront de 85 cents à $5.

Du vulgaire glouton au fin gourmet, tout le monde trouvera son compte dans une variété de mets allant du "hot dog" aux côtelettes de porc à la Jurasienne, mijotées avec des tomates, et servies sous une couche de fromage fondu.

En plus des restaurants de toutes les nations, l'Expo possédera 38 restaurants et 65 casse-croûte.

La section des restaurants, sous la direction de Maurice Novek, entend bien garder la main haute sur chaque genre de restaurant, ses dimensions, son emplacement, ses heures d'opération, ses portions minimum et les prix qu'on y demandera.

"Notre principale préoccupation est de voir à ce que les visiteurs ne soient pas exploités," dit M. Novek.

Les prix seront surveillés

Des équipes spéciales seront chargées de surveiller le service et les prix durant toute la durée de l'exposition.

La variété sera le mot d'ordre de l'aventure gastronomique. Ainsi, le restaurant du pavillon de la Thaïlande, sourd aux protestations des amateurs d'oiseaux, offrira des mets à base d'hirondelles, cette nourriture raffinée exclusive au monde asiatique.

Des réminiscences des plus beaux jours d'Yvan le Terrible seront évoquées au pavillon de la Russie, où, dans trois restaurants extérieurs et trois intérieurs vous pourrez goûter un peu des 20 tonnes d'esturgeon, des 8 tonnes de caviar, et des 28,000 litres de vodka commandés pour le début de l'Expo.

La soupe à l'oignon légendaire de Pierre Parker, ce Français qui tenait le plus petit restaurant de l'Exposition universelle de New York en 1964 - 65, sera également la spécialité de l'un des restaurants de l'Expo de Montréal.

En plus de la soupe à l'oignon, le chef français offrira aux visiteurs de "gumbo" créole, le potage Saint-Germain et d'autres soupes, ainsi que le "ootbular" qui est un plat de boeuf haché cuit dans le vin blanc, la crème sûre et la sauce au fromage, servi avec un accompagnement de fèves et de champignons. Les amateurs de pâtisseries s'en donneront à coeur-joie au pavillon autrichien, où un authentique café viennois servira des "apfelstrudel", des "sachertorte", des "Krapfen" et des "palaschinken."

Poissons de l'Atlantique

Les fanatiques du poisson pourront visiter le pavillon des provinces de l'Atlantique, où un restaurant de 220 sièges servira du homard, des huitres, des pétoncles et du flétan. Un bar pour 20 personnes offrira des portions de soupes aux palourdes à prix populaire.

Le Japon offrira des crevettes de Tempura, du poisson et des légumes formant une soupe appelée "Mishoshiru" accompagnée de saki chaud.

La Suisse a inclus dans son menu du boeuf séché alpin et du jambon, des "Schopps da Giotta", de la soupe à l'oignon bâloise, du poulet Château Chillon dans une sauce crémeuse au terragone; du fromage Oberland avec du jambon et des champignons en crème.

Le Canada, dans son pavillon de $21,000,000, aura un ensemble de restaurants de 600 places comprenant le restaurant Tundra, où les visiteurs pourront goûter au riz du Manitoba, à la gelinotte des Prairies et aux "têtes de violon" du Nouveau-Brunswick.

Anguille fumée

Les deux restaurants du pavillon scandinave offriront des plats caractéristiques de la Finlande, de la Suède, de la Norvège, du Danemark, comprenant du hareng, de l'anguille fumée, du bifteck de renne, ainsi que de la langue et du saumon, fumés ou salés.

Le Koliba, restaurant tchécoslovaque, comprendra trois salles dans lesquelles on rôtira de la viande au-dessus de vastes foyers. Au menu, du porc truffé, du steak de venaison, du mouton à la shaslik, de l'oie, du canard et du cochon de lait, servis avec du pain noir et de la soupe à la volaille.

Les enfants ne seront pas oubliés. Le "Monde enfantin", à la Ronde, aura un restaurant spécial pour eux, où on servira des portions pour enfants, dans un décor approprié.

La poudre de lait écrémé, un achat économique

Plus les consommateurs reconnaissent l'économie et le côté pratique de la poudre de lait écrémé, plus on la retrouve dans le panier à provisions. La poudre de lait écrémé est économique? Bien sûr, puisqu'une livre de poudre permet de préparer quatre pintes de lait écrémé; une pinte de lait écrémé fabriquée à partir de la poudre ne coûte donc qu'environ la moitié du prix d'une pinte de lait écrémé frais.

Toute la poudre de lait écrémé, empaquetée et vendue au Canada est classée Canada Première catégorie. La poudre de lait écrémé est disponible en contenants variant de 1 à 20 livres; vous pouvez donc choisir le contenant qui répondra le mieux aux besoins de votre famille.

Une fois la boîte ouverte, la poudre de lait écrémé se conserve un mois ou deux si la boîte est hermétiquement refermée après chaque usage puisque la poudre absorbe l'humidité. Lorsque la poudre a été mêlée à l'eau, on doit la traiter comme s'il s'agissait de lait frais, c'est-à-dire la réfrigérer. Certaines maîtresses de maison préparent la veille le lait nécessaire au lendemain en mêlant des quantités égales de lait écrémé reconstitué et de lait frais entier puis le déposent au réfrigérateur. Voilà encore une façon d'économiser.

Autre avantage, un verre de lait écrémé reconstitué fournit environ la moitié des calories d'un verre de lait entier; il est bon de se rappeler que le lait écrémé contient tous les éléments nutritifs du lait entier sauf le gras et la vitamine A.

A part son emploi comme breuvage, la poudre de lait écrémé peut être utilisée en cuisson pour remplacer le lait frais. Vous pouvez reconstituer le lait en ajoutant de l'eau et procéder comme s'il s'agissait de lait frais ou encore mêler la poudre aux ingrédients secs puis ajouter l'eau.

N'oubliez pas d'inscrire le lait écrémé en poudre sur votre prochaine liste d'emplettes. Vous ne le regretterez pas car vous réaliserez ainsi des économies.

Paix totale

On a calculé que depuis l'an 1496 avant J.C., soit depuis près de 3,500 ans, le monde civilisé n'a été en paix totale que pendant l'équivalent de 230 années.

Le lait écrémé dans la cuisson

Plusieurs mets, dont la sauce béchamel, peuvent être préparés avec la poudre de lait écrémé. Les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada, ont conclu après plusieurs expériences que les proportions suivantes donnaient les meilleurs résultats:

Sauce béchamel claire:
- 1 c. à table de beurre
- 1 c. à table de farine
- ¼ c. à thé de sel
- 1/3 à 1/2 tasse de poudre de lait écrémé
- 1 tasse d'eau.

Sauce béchamel moyenne:
- 2 c. à table de beurre
- 2 c. à table de farine.

Les autres ingrédients et leur quantité demeurent les mêmes.

Sauce béchamel épaisse:
- 3 c. à table de beurre
- 4 c. à table de farine

Les autres ingrédients et leur quantité demeurent les mêmes.

Préparation de la sauce:

Fondre le beurre dans la partie supérieure du bain-marie; incorporer la farine et le sel, puis la poudre de lait écrémé. Ajouter l'eau graduellement tout en brassant. Cuire directement sur le feu, en brassant constamment jusqu'à ce que le mélange épaississe. Placer au-dessus de l'eau chaude et cuire 5 minutes de plus, en brassant de temps à autre.

En utilisant les proportions ci-haut mentionnées, vous pouvez confectionner divers mets principaux. Ces mets sont économiques; ils peuvent donc aider à boucler le budget.

Viande ou dinde à la crème:

Préparer 2 tasses de sauce béchamel moyenne puis ajouter 2 tasses de viande ou de volaille cuite, en dés. Servir sur pain grillé ou dans des vol-au-vent.

Sauce au fromage:

Préparer 2 tasses de sauce béchamel moyenne puis incorporer en brassant jusqu'à ce qu'il fonde 1 à 1½ tasse de fromage râpé. Servir sur pain grillé ou en napper des oeufs cuits dur ou des légumes.

Macaroni au fromage:

Préparer 2 tasses de sauce béchamel moyenne. Ajouter 1 à 1½ tasse de fromage râpé et brasser jusqu'à ce qu'il fonde. Verser sur 8 onces de macaroni cuit (2 tasses de macaroni de 1 pouce). Verser dans un plat à four beurré de 6 tasses. Couvrir de 1/3 de tasse de chapelure beurrée et cuire à 350°F jusqu'à ce que légèrement doré, environ 30 minutes. (4 à 6 portions).

Pommes de terre en escalope:

Préparer 2 tasses de sauce béchamel claire. Ajouter 6 tasses de tranches minces de pommes de terre non cuites et ½ tasse d'oignon haché. Cuire sur feu doux en brassant de temps à autre jusqu'à ébullition. Verser dans un plat à four beurré de 8 tasses, couvrir et cuire à 350°F environ 30 minutes. Découvrir et continuer la cuisson jusqu'à ce que les pommes de terre soient tendres — environ 30 minutes de plus, à 8 portions.

Vous pouvez utiliser la poudre de lait écrémé dans bon nombre de soupes, mets principaux et desserts. Pour de plus amples renseignements, demandez notre publication gratuite intitulée "Le lait écrémé en poudre". A cet effet, faites parvenir votre demande à la Division de l'Information, Ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.

Ses bijoux sont si beaux qu'on les collectionne

PARIS — Une Française qui a réussi dans un domaine généralement réservé aux hommes, est devenue l'un des joailliers parisiens les plus en vue. Suzanne Belperron présente des créations si merveilleuses que les femmes pouvant se les offrir, collectionnent ses pièces de bijouterie à la façon de collectionneurs de tableaux.

Mme Belperron fait preuve d'imagination et ne s'inspire d'aucune tendance. C'est une innovatrice. Elle a créé récemment des bagues en cristal fumé garni de diamants, jaunes. Déjà, ses modèles se retrouvent dans les collections de bijoux des magasins, en versions moins coûteuses.

L'intuition féminine est notée dans la façon dont Suzanne Belperron utilise ses compétences en bijouterie, pour trouver les couleurs convenant parfaitement au teint et à la tenue vestimentaire de chaque cliente. Elle exige qu'on vienne essayer le bijou avant que celui-ci soit considéré comme fini.

Son succès vient de ce qu'elle possède de multiples talents, soit l'art de dessiner et de peindre, celui de connaître les secrets du maquillage et de l'élégance en matière du choix des vêtements, et celui de savoir ce que les femmes désirent dans leurs collections de bijoux.

Enfants trop gras, obèses de demain

Washington — Une enquête faite par un service de santé publique paraît démontrer que les enfants trop gras seront les adultes obèses de demain.

Les résultats de cette enquête ont été compilés dans un livre intitulé "Obesity and Health", ceci à l'intention de ceux qui sont au service de la santé. On y dit que les gens trop gras sont vulnérables à certaines maladies qui abrègeront leur vie plus sûrement que les gens de poids normal. Par exemple on parle de diabète, de troubles cardiaques associés à l'obésité.

Trois types sont plus enclins que d'autres à être victimes de l'obésité: les enfants issus de parents obèses, ceux qui sont bien charpentés avec une grosse ossature et les passifs qui dépensent peu d'énergie physique.

Taux de natalité en baisse au Canada

Le taux de natalité a continué de baisser durant le mois de septembre selon le rapport du Bureau fédéral de la statistique à Ottawa. On a enregistré 31,354 naissances le mois dernier, ce qui constitue une baisse de douze pour cent sur le total pour le même mois l'année dernière.

Pour une période de neuf mois, le total en 1966 s'élève à 297.611 soit 7.8 pour cent de moins que l'an dernier à la même période. Les enregistrements de mariages ont atteint 20,058 pour septembre de cette année, alors qu'en 1965 ils étaient de 18,536. Le nombre des mortalités de 12,623 en septembre 1965 est descendu à 12.090 cette année.

Selon Arthur Murray

Il est stupide de prendre des leçons de danse

TORONTO — Arthur Murray qui est devenu millionnaire en fondant des écoles de danse, a exprimé l'opinion que les gens sont stupides de dépenser de grandes sommes d'argent pour prendre des leçons de danse.

"C'est ridicule, s'est-il exclamé. Quand on pense qu'il y en a qui ont dépensé $30,000 et même $40,000 pour apprendre des pas de danse compliqués des danses qu'on ne voit jamais dans une salle de bal," a-t-il confié au cours d'une entrevue.

M. Murray qui s'est défait des titres de propriété qu'il avait dans plus de 300 écoles de danse réparties dans le continent nord-américain, a indiqué que les femmes tiennent à connaître les nouvelles danses pour paraître séduisantes.

Toucher mortel

Certains naturalistes affirment que de jeunes animaux sauvages peuvent mourir s'ils sont touchés par une main humaine.

Transparence

On a commencé à voir des filigranes, figures visibles par transparence, dans le papier en Italie, au 13e siècle.

Faisant usage d'une décoration de Noël comme "boule de cristal", un jeune Canadien tente de percer le mystère de l'avenir pour y découvrir ce que 1967 nous réserve . . . Espérons que l'année sera aussi fructueuse pour tous que le furent les douzes derniers mois.

La fibrose kystique frapperait davantage les Canadiens français

La fibrose kystique ferait plus de victimes au Canada français qu'au Canada anglais.

Prononçant une courte causerie devant les membres d'un club de Hull, le Dr Jean Lamont, directeur du département de la pédiatrie de l'hôpital Sacré-Coeur de Hull et conseiller médical auprès de la section hulloise de l'Association de la fibrose kystique du Canada, a déclaré que la fibrose kystique était plus commune à Montréal qu'à Toronto, principalement parce que les Canadiens français étaient plus portés à se marier entre eux. Selon lui, cette coutume ferait de mariages entre des individus porteurs de la fibrose kystique, une maladie héréditaire.

Par ailleurs, au cours de cette conférence qui avait pour but d'expliquer la nature de cette maladie, le Dr Lamont a déclaré qu'il n'y avait aucun moyen de découvrir si une personne en était porteuse, puisque ses symptômes ne se manifestaient que chez ceux qui en souffraient activement.

"Si les deux parents sont porteurs de la fibrose kystique, dit-il un enfant sur quatre qu'ils produiront, en moyenne, souffrira de ce fléau qui est, auprès de l'enfance, la deuxième plus importante cause de mortalité, après le cancer.

Selon lui, la maladie est des plus coûteuses à soigner.

"En médicaments seuls, a-t-il déclaré, il en coûtera aux parents entre $1,000 et 1,500 pour soigner l'enfant affligé de la fibrose kystique.

"Avec les connaissances avancées de la médecine, at-il terminé, on a pu récemment prolonger la vie d'une personne qui souffre activement de la fibrose kystique même jusqu'à la trentaine d'années mais c'est une maladie chronique et héréditaire qui est éventuellement fatale.

La pièce murale de Madeleine Arbour au Pavillon du Canada

Montréal — La décoratrice Madeleine Arbour définit la murale qu'elle a créée pour le Buffet, l'un des deux restaurants du pavillon du Canada à l'Expo '67, comme "un éclat de joie."

Dans cette pièce dont trois côtés sont vitrés, l'artiste a utilisé cette limitation pour créer un décor qui semble le prolongement de la nature environnante.

C'est avec les produits de la forêt canadienne, notamment le bois, le contre-plaqué, la pulpe et le papier traité, que Madeleine Arbour a réalisé ce décor enchanteur où se mêlent les tons de magenta, d'orangé et de jaune.

Pour donner une perspective et du relief à cette murale, plusieurs éléments en carton traité et en câble de papier, viennent s'y ajouter en des teintes reproduisant celles de la fresque.

De plus les huit colonnes d'acier qui supportent la charpente du toit ont été utilisées comme éléments décoratifs.

Au milieu de ce sous-bois féérique, l'artiste, pour parfaire l'illusion, a déposé des oiseaux multicolores dans des cages qui se confondent par leurs couleurs avec le reste du décor.

Cette réalisation d'aspect jeune et fantaisiste illustre bien la fraîcheur du talent de Madeleine Arbour, qui obtient également des succès comme professeur à l'Institut des arts appliqués de Montréal, et comme animatrice de programmes de jeunes aux réseaux français et anglais de Radio-Canada.

L'argent, un métal trop précieux pour qu'on en fasse de la monnaie

OTTAWA — Le ministère des finances a annoncé que la monnaie canadienne va renoncer à l'argent en faveur du nickel pur pour la frappe des trois principales pièces de monnaie qui ont cours actuellement.

M. Mitchell Sharp a précisé que ce changement se fera en 1968. Le changement s'appliquera aux pièces de 10 cents, de 25 cents et de 50 cents. On ne renoncera pas, pour le moment, à la production de dollars en argent et aucun changement n'est prévu dans la composition ou la dimension des pièces d'un cent et de cinq cents.

Le ministre a souligné que le Canada est un des rares pays à se servir encore d'argent pour le monnayage. A cause de l'approvisionnement moindre et du coût plus élevé de l'argent depuis la fin de la seconde guerre, la plupart des pays qui utilisaient autrefois ce métal, y compris la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, ont dû remplacer leurs pièces d'argent par des pièces faites de cupronickel, de nickel, d'aluminium et d'autres métaux moins coûteux.

Le pays épargnera ainsi $15,000,000 par année. Ce changement de métal exigera des amendements à la loi sur la monnaie et le parlement en sera saisi en 1967.

La date exacte du changement n'est pas encore fixée à cause des exigences particulières de l'industrie des vendeuses automatiques. Les machines qui servent à la vente et font la monnaie des pièces sont devenues en effet un élément important de la vente de certains services et biens de consommation.

Une soupe odorante ouvre l'appétit

La courbe est classique: plus le mercure descend et plus l'appétit monte! Un bol de soupe fumante et un sandwich font un déjeuner réconfortant; une assiette de soupe odorante ouvre délicieusement l'appétit à un copieux repas.

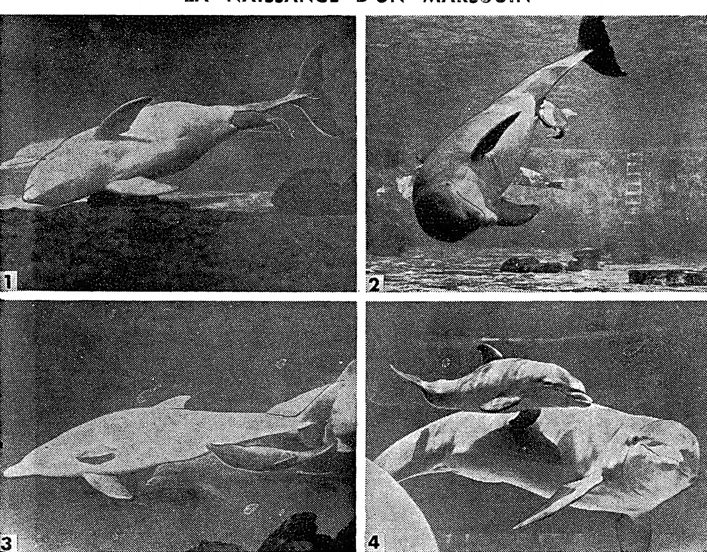
Il n'y a rien de bien malin à réussir une bonne soupe maison qui regorge de saveur, d'arôme et de valeur nutritive.

Un produit pratique de faible teneur calorifique, le lait écrémé instantané donne un surcroît de valeur nutritive à ce potage puisqu'il renferme tous les protides et éléments minéraux du lait frais entier, bien qu'il soit moins cher que ce dernier. Vous pouvez réduire les calories d'une foule d'autres plats en employant du lait écrémé en poudre. Les garnitures de tartes, les mets en sauce, les poudings ainsi préparés auront une texture plus légère mais non moins parfaite.

Soupe aux tomates et à l'orge
- 1/3 tasse de céleri haché
- oignon haché
- 1 gousse d'ail
- ¼ de tasse de beurre
- ¼ de tasse de farine
- 2 c. à thé de sel
- ½ c. à thé de marjolaine
- du poivre
- 1 feuille de laurier
- 4 tasses d'eau
- 2 boites (de 8 on.) de sauce tomate
- 1½ tasse de lait écrémé en poudre
- 2 tasses d'orge cuit
- 1 grosse tomate fraiche pelée et coupée en dés, au goût

Sauter le céleri, l'oignon et l'ail avec le beurre dans une poêle, jusqu'à ce qu'ils soient tendres: retirer l'ail. Incorporer la farine et les épices. Délayer peu à peu avec 2 tasses d'eau et la sauce tomate; cuire tout en remuant jusqu'à pleine ébullition durant une minute. Couvrir et cuire sur feu doux durant 10 minutes. Retirer la feuille de laurier. Dissoudre le lait écrémé en poudre dans le reste d'eau, et ajouter à la sauce ainsi que l'orge et la tomate fraiche. Chauffer sur feu doux.

LA NAISSANCE D'UN MARSOUIN



On considère depuis toujours le marsouin comme l'un des habitants aquatiques les plus intéressants, peut-être même comme l'animal le plus intelligent de la création après l'homme. Connus aussi comme les "farceurs de la mer", les marsouins ont procuré à des milliers de personnes qui les ont vu sauter et plonger de nombreuses heures de plaisir et de rire. En quatre photos, nous assistons aux "premiers pas" (ou, pour mieux dire, aux premières brasses) d'un marsouin nouveau-né. Après une gestation de douze mois, la mère met bas son petit — queue la première — dans les photos 1 et 2. Puis, durant les dix-huit mois qui suivent, elle nourrit elle-même son petit. La quatrième photo nous donne une idée proportionelle de la grosseur du petit, par rapport à sa mère. Ceux qui ont davantage le sens de l'observation se sont peut-être rendu compte que dans chacune des photos, il y a toujours un troisième poisson . . . Il ne s'agit pas, comme on aurait pu le croire, du père. Il s'agit plutôt d'une autre femelle qui demeure constamment auprès de la mère et du nouveau-né pour aider l'un ou l'autre si besoin est, et surtout, pour veiller à ce qu'il n'y ait pas de requins aux alentours. Merveilleux, n'est-ce pas?

Retour au passé

Il y a 30 ans...

édition du 30 décembre 1936

De son lit de malade, le Pape a adressé au monde son message de Noël et il a notamment souhaité que Dieu accepte ses souffrances pour sa gloire et la conversion de ceux qui s'éloignent de Lui.

* * *

Grâce au pilote Matt Berry, Mgr Fallaize, deux Pères Oblats et un assez grand nombre d'Esquimaux ont été sauvée de la famine qui les menaçait. Ils avaient été plongés dans cette situation à la suite de la destruction par des ours d'une cache contenant 1,500 truites pour l'hiver.

* * *

édition du 5 janvier 1937

Dans son message du Nouvel An, le ministre fédéral de l'Agriculture déclare que les Canadiens français sont les pionniers du progrès agricole au pays tout entier.

* * *

On craint de plus en plus, chez les Anglicans, qu'une profonde scission résulte directement de l'abdication d'Edouard VIII.

* * *

Au cours d'une grande soirée organisée par les élèves du collège des Jésuites, le révérend Père Routhier, curé de St-Paul et M. le député Beaudry exposent les buts et la nécessité de l'A.C.F.A.

Il y a 20 ans...

édition du 31 décembre 1946

A l'occasion de l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi *de la Citoyenneté canadienne*, Mgr MacDonald publie une lettre pastorale que publie La Survivance.

* * *

M. et Mme Jos Normandeau, autrefois de Lamoureux, célèbrent leurs Noces d'Or.

* * *

On commente largement un texte de M. Lorenzo Paré, chroniqueur parlementaire de l'Action Catholique de Québec, intitulé: La nécessité de choisir sans retard un hymne national et un drapeau canadien distinctifs.

* * *

édition du 8 janvier 1947

Une grandiose cérémonie a marqué, à la Cour Suprême à Ottawa, l'entrée en vigueur de la Loi canadienne de la Citoyenneté.

* * *

Un ancien employé de l'Ambassade soviétique à Mexico qui a décidé de se réfugier aux Etats-Unis déclare sans ambages "qu'il n'y a pas de pire esclavage qu'en Russie soviétique".

Il y a 10 ans...

édition du 9 janvier 1957

Faisant le bilan des événements de 1956, la Radio du Vatican déclare que l'illusion de "coexistence pacifique" a définitivement été dissipée au cours de l'année qui vient de se terminer.

* * *

D'autre part, la désillusion des Canadiens pourrait être l'annonce à Ottawa qu'il n'y aura vraisemblablement pas de réduction d'impôts au cours de 1957.

L'attitude de Geoffrion stimule Rodrigue Gilbert

NEW YORK — Après deux fusions vertébrales et cinq ans après avoir fait le saut du hockey junior au hockey professionnel, Rodrigue Gilbert est en voie de devenir une super-étoile, comme on l'avait prédit, dans la ligne Nationale de hockey.

L'ailier droit montréalais de 25 ans a compté huit buts et obtenu huit assistances au cours des 19 premières joutes des Rangers de New York, cette saison,

"C'est mon meilleur début depuis que je suis avec les Rangers", a déclaré l'athlète de 5 pieds et 10 pouces et de 180 livres. "Habituellement, mes 15 premières parties ne sont pas si bonnes."

Au sujet de son dos, Gilbert, qui a subi une fusion vertébrale le 1er février dernier, affirme qu'il ne lui cause plus aucun ennui. "C'est réellement agréable de jouer cette année", ajoute-t-il.

Il faisait ainsi allusion aux douleurs qu'il a endurées dans la première moitié de la saison 1965-66, lorsqu'il a essayé de continuer à jouer en dépit d'une fracture à la colonne vertébrale.

"Grâce à l'opération, souligne-t-il, mon dos est parfait pour la première fois depuis cinq ans. Les muscles meurtris, à la suite de l'intervention chirurgicale se renforcent de plus en plus."

"Mais, j'aimerais que les gens cessent de m'en parler, de me rappeler cela tout le temps", ajoute-t-il.

L'inspiration de Geoffrion

Il est un fait que stimule beaucoup Gilbert, cette saison. C'est la venue de Bernard Geoffrion, âgé de 35 ans, dans les rangs des Rangers.

"Geoffrion était mon idole", a déclaré Gilbert, se rappelant combien il applaudissait le joueur lorsque ce dernier était avec le Canadien de Montréal.

Geoffrion s'est joint aux Rangers, cette saison, après avoir été instructeur des As de Québec de la ligue Américaine pendant deux ans.

"Il m'a aidé beaucoup au camp d'entraînement et il m'a donné confiance. Jusqu'à présent, j'ai copié quelques-uns de ses trucs, particulièrement dans les jeux de puissance. Mais il m'a surtout aidé par son esprit et son humour. C'est un gars très amusant."

Les malaises au dos de Rod Gilbert ont commencé en mars 1961, alors qu'il terminait sa dernière saison avec le Guelph de la Ligue de hockey junior "A" de l'Ontario.

Il avait alors trébuché sur un objet — peut-être un contenant de crème glacée — qui était tombé sur la glace, Rodrigue fit un plongeon sur la bande. On le garda à l'hôpital dix jours et on le traita pour une luxation musculaire.

Les Royals de Guelph tiraient de l'arrière contre les Flyers de Niagara Falls, dans les éliminatoires, et Gilbert sortit de l'hôpital pour venir les aider à gagner deux matches.

Au cours de la troisième partie, l'ailier fut frappé au dos et ne put continuer.

On découvrit alors qu'il souffrait de fractures à deux vertèbres.

Après plusieurs essais, c'est finalement cet habit qui servira aux cosmonautes américains de la mission Apollo lorsqu'ils tenteront leur premier alunissage. Il aura fallu pas moins de quatre ans avant d'en arriver à cette version finale du costume que l'on décrit comme une merveille d'ingéniosité.

Mlle Judy LaMarsh: notre génération pourra capter des "nations" à la TV

"D'ici quelques années, nous aurons un système canadien de communication par satellite. On peut dire sans exagérer que notre génération pourra capter non pas des canaux, mais des nations sur ses écrans de télévision", a déclaré, à Fort Erié, Ontario, Mlle Judy LaMarsh, secrétaire d'Etat du Canada.

Mlle LaMarsh adressait la parole devant les membres de la Jeune Chambre de cette localité. Elle a donné un aperçu des progrès possibles de la télévision au cours du deuxième siècle de la Confédération canadienne.

Selon le secrétaire d'Etat, le gouvernement fédéral doit viser à établir des réseaux vraiment nationaux de télévision dans les deux langues officielles.

Mlle LaMarsh a souligné que le Canada possède le réseau de radiodiffusion le plus important au monde, soit plus de 4,000 milles allant de Saint-Jean (Terre-Neuve) à Victoria (Colombie - Britannique).

"Plus de 97 p. cent de la population canadienne est desservie par un moyen de radiodiffusion; et 95 p. cent bénéficient d'au moins une station de télévision", a commenté le secrétare d'Etat. A son avis, il faut maintenant se pencher sur le 5 p. cent de la population que n'atteint pas encore la télévision, et qui représente environ un million de personnes surtout dans des centres éloignés du pays.

Faisant allusion à "la magie des satellites" qui feront désormais partie de notre vie quotidienne, Mlle LaMarsh a souligné la proposition déjà faite par M. Kenneth Soble, de Hamilton, et par ses associés de la Power Corporation. Ce projet, a dit Mlle LaMarsh, a en vue la création d'une troisième chaîne de télévision fondée sur un système de transmission par satellite.

Selon Mlle LaMarsh, les services de la Société Radio-Canada sont bien adaptés aux réalités d'aujourd'hui et de demain. Au sujet des régions éloignées, le secrétaire d'Etat du Canada a noté que Radio-Canada a trouvé au moins une solution temporaire, soit les émetteurs-frontière. Ces stations mobiles, a-t-elle précisé, consistent en un petit émetteur de télévision doté d'un système magnétoscopique se présentant sous forme de cartouches. Et chaque cartouche assure la transmission d'émission durant quatre heures. Les cartouches peuvent être expédiées par avion dans ces régions éloignées, notamment dans le Grand Nord, permettant aux Canadiens qui y demeurent de regarder les émissions en différé, sans qu'il y ait transmission directe par micro-ondes. La Société Radio-Canada projette d'installer prochainement à titre d'expérience, ces stations mobiles à Yellowknife (T.N.-O.) et à Lynn Lake, au Manitoba.

Satellite de Radio-Canada

Mlle LaMarsh a souligné que Radio-Canada a parlé d'un satellite dont le coût serait d'environ 10 millions de dollars. Des satellites qui tirent leur énergie de piles solaires doivent normalement durer 10 ans, a-t-elle ajouté.

A son avis, un satellite de communications canadien fonctionnerait de la même façon que l'Oiseau matinal, et ne serait pas utilisé uniquement pour des télémissions. Ainsi, l'Oiseau matinal se prête à la réception et à l'émission simultanées de 240 conversations téléphoniques, a précisé Mlle LaMarsh.

"Un satellite canadien serait placé sur orbite fixée à environ 23,50 milles audessus de la terre, en un point précis, permettant à son système de transmission d'émissions de couvrir tout le Canada, y compris le Grand nord", a-t-elle dit. A son avis, un tel satellite retransmettrait alors ces émissions aux stations émettrices terrestres, disséminées par tout le pays en nombre suffisant pour garantir un service maximum.

Ces projets soulèvent des investissements limités de capitaux, a remarqué le secrétaire d'Etat.

Hymne interconfessionnel à l'occasion du Centenaire

TORONTO — Le Conseil inter-confessionnel canadien a publié un hymne composé en l'honneur du centenaire de la Confédération.

Le conseil, groupant 32 sociétés religieuses différentes patronnées par la Commission du Centenaire, a confié la traduction de l'hymne en français à l'écrivain Robert Choquette. L'organiste Healy Willan a écrit la musique de l'hymne.

La version originale de l'hymne est de M. John Glasco, de Foster, dans le Québec.

Voici la version françaises de l'hymne du centenaire dont les droits d'auteur sont la propriété de la maison d'édition BMI Canada Ltée.

Gloire à toi, Créateur
Louange et gratitude
Pour ce pays choyé par ta sollicitude,
Avec ses lacs, ses monts, ses fleuves et ses blés,
Et ses forêts sans borne aux animaux sans nombre,
Et pour tous ces trésors qui mûrissent dans l'ombre.
Sous d'autres cieux, et même en ce siècle où nous sommes,
Ils sont des millions et des millions d'hommes
Que torture la faim ou qu'obsède la peur.
Mais à nous, tes faveurs répètent l'assurance
Qu'en ce pays au geste large, l'espérance
N'a rien d'un horizon trompeur.
Que la route parfois se montre moins facile,
Qu'un vent contraire y souffle et le pas y vacille,
Allons-nous pour si peu renoncer au chemin?
Rien ne croît sans effort dans toute la nature,
Ni l'arbre ni l'enfant. Le labeur seul procure
Un plus robuste lendemain.
Cet élan vers demain dont notre orgueil se flatte,
Il devance l'espoir: il se voit, il éclate
Dans nos jeunes cités en flèche vers le ciel.
Mais comble-nous, Seigneur, d'une gloire plus haute.
Fais que tous nos enfants s'avancent côte à côte
Dans un même esprit fraternel.
Dieu d'amour, ô Seigneur, que par toi se dissipe
Tout ombre sur nos coeurs, et chacun participe
Aux semailles du grain dont tous seront nourris.
Que par toi, reflétée au miroir des visages,
Une lumière égale à nos grands paysages
Resplendisse dans les esprits.
Les uns tenant la chaîne et les autres la trame,
Guide-nous, Dieu d'amour, et nous tisserons l'âme
De ce grand pays neuf qui cherche son destin.
Que ce destin choisi brille en exemple au monde,
Qu'il donne foi dans l'Homme et que l'Homme y réponde,
Au soleil d'un nouveau matin.

A Moscou, le jardin privé est constitué d'une boîte à fleurs

MOSCOU — Que faites-vous en Union soviétique, un pays qui comprend près de un septième de la surface du globe, lorsqu'il vous faut suffisamment de terre pour en remplir un pot à fleurs? A Moscou, vous faites comme la plupart des gens. Vous vous rendez dans un champ aux limites de la ville et vous vous servez. Après tout, vous vivez en régime communiste ici, c'est-à-dire qu'il n'y a plus de propriété privée.

Une excursion de ce genre a réglé l'un des problèmes de ma femme qui adore les fleurs mais qui vit dans une métropole où il n'y a pratiquement pas de jardins privés comme on en voit dans les fonds de cour au Canada.

D'ailleurs, la presque totalité de la population moscovite vit en appartements.

Au 12e étage

Le matin, au moment où le soleil illumine les toits des maisons de rapport du voisinage, mon épouse Joan ouvre une étroite porte latérale donnant sur le balcon de notre appartement situé au 12e étage. A l'aide d'une bouteille, elle, arrose avec soin trois longues boites à fleurs rectangulaires et quelques pots à fleurs. Puis elle recule de quelques pas pour admirer les jolies fleurs qui débordent de leur contenant pour donner au balcon carré et laid l'air d'une serre.

Cette scène quotidienne résume le jardinage à Moscou où le balcon moyen mesure environ 10 pieds de long par seulement 30 pouces de large.

Une dizaine de variétés de fleurs ornent et embaument notre balcon. Certaines de ces fleurs proviennent de graines, d'autres de plantes achetées dans un magasin d'Etat, tandis qu'un joli géranium nous vient d'un ami qui nous a donné une branche coupée à même une de ses plantes.

Les boites à fleurs ont été confectionnées par un menuisier de quartier à raison d'une rouble pièce. Elles étaient munies de crochets ayant pour fonction de suspendre les boîtes de l'autre, parce que les crochets ne tiennent pas en place, les boites à fleurs reposent sur le plancher.

L'engrais

Il est possible de se procurer de l'engrais dans les magasins d'Etat, mais uniquement le genre d'engrais dont on se sert pour cultiver des plantes qui ne poussent qu'à l'intérieur des maisons. Certains de nos amis canadiens, n'étant pas satisfaits de cela, se sont donné la peine de se rendre à la campagne pour en revenir avec le meilleur engrais qui soit et qui se trouve en quantité sur toutes les fermes où on fait l'élevage de quelconques animaux. Leurs plantes ont répondu de façon magnifique à ce traitement.



LES SEMAINES

On a fondé une autre semaine:
La semaine de la santé;
Ca en fait au moins une vingtaine
Et je n'ai pas tout compté.

* * *

On a d'abord la semaine des mères
Et puis, ensuite, celle des pères.
C'est le temps pour les enfants
De faire leurs petits présents.

* * *

Il y a les semaines sociales
Et les semaines familiales;
La semaine de sécurité
Et celle de la citoyenneté;

* * *

La semaine contre les incendies
Et une autre contre l'eau-de-vie;
C'est la semaine des policiers
Après la semaine des pompiers.

* * *

On a la semaine où les maires
Vont mettre un arbre en terre.
Une fois finies les plantations
On fait la semaine de l'exposition.

* * *

Pour que tout le monde ait la sienne
Il faut fonder d'autres semaines
La semaine de ça, la semaine de ci,
Et puis la semaine des trois jeudis.

* * *

On aurait la semaine des belles-mères
En même temps que celle des brus;
Mais pour les nombreuses commères
Il en faudrait bien deux et plus.

* * *

On ferait la semaine des notaires,
Des médecins et de leurs couteaux,
Des curés et des petits vicaires,
Et puis la semaine des bedeaux.

* * *

On devrait aussi en donner une
A tous les vieux garçons
Qui rêvent, seuls, à la lune
Comme s'ils étaient des cornichons.

* * *

Avant qu'il n'y ait plus de semaine
Il faut que je "pogne" la mienne.
Je propose donc qu'en mon honneur
On fonde la semaine du goffeur.

LE GOFFEUR

M. Podgorny visitera Paul VI

CITE DU VATICAN — Le pape Paul VI recevra en audience M. Nikolai Podgorny, président de l'Union soviétique, affirme-t-on de sources sûres au Vatican. Cette visite historique se déroulera le 29 janvier.

Il s'agira de la première visite au Vatican d'un chef d'Etat soviétique depuis la révolution russe de 1917 et nul doute, disent les observateurs, qu'elle améliorera considérablement les relations entre l'Eglise catholique et les pays communistes d'Europe de l'Est.

Les mêmes sources déclarent qu'il n'a pas encore été décidé si M. Podgorny bénéficierait d'une audience privée ordinaire ou s'il serait reçu avec toute la pompe due à son rang.

Cependant, le Vatican n'a pas encore annoncé cette visite.

Le bureau de presse du Vatican a dit ne pas avoir de renseignements à transmettre à ce sujet. Mais on affirme en haut lieu que les arrangements sont déjà faits en vue de cette visite.

M. Podgorny est attendu à Rome le 25 pour une visite officielle de trois jours en Italie. Il doit passer deux jours supplémentaires dans ce pays à titre privé. C'est durant ce temps qu'il se rendrait au Vatican avant de retourner à Moscou.

Il est fort probable qu'en plus de discuter des relations entre l'Eglise et les Etats communistes, les deux personnalités aborderont le brûlant problème de la guerre au Vietnam.

Le Vatican n'a pas de relations diplomatiques régulières avec les pays communistes, à l'exception de Cuba. Toutefois, le Saint-Siège et la Yougoslavie se sont échangé dernièrement des envoyés spéciaux après une rupture de relations qui durait depuis 14 ans.

Gringalet raconte . . .

(suite de la page 4)

son esprit lui soufflait? Tant est qu'elle fit semblant de trouver la chose si naturelle qu'il n'était même pas besoin d'en parler à Friquet.

Ainsi fut fait. Seulement, la cabane, pourvue d'un toit neuf, s'orna de meubles meilleurs. Friquet dut faire prendre mainte fois ses mesures pour contenter sa grand-mère qui acheta plusieurs aunes de drap au marché où on la voyait souvent maintenant. Il trouva aussi qu'elle faisait de bien meilleure cuisine, et mit tout cela sur le compte de ses gains qui étaient plus élevs dans sa nouvelle place.

Mais vous avez deviné, n'est-ce pas, qui avait fait coudre les écus dans la doublure de la pelisse?

Après avoir connu un début d'hiver sans froid ni neige, les provinces de l'est du pays se voient maintenant régulièrement enterrées sous sa blancheur. Ce coin de terre du nord de l'Ontario s'est "vu gratifié", au cours de la semaine dernière, d'une petite tempête qui a couvert le sol d'un joli tapis de 14 pouces de belle neige blanche!





MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce b 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR RAJOUT ET MODIFICATIONS AU LABORATOIRE — MINISTERE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS, HOPITAL SHAUGHNESSY, VANCOUVER (C.-B.)", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.N.-E.), le MERCREDI, 8 FEVRIER, 1967.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $250.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de:

L'architecte régional, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.); Bureau régional, pièce 211, Edifice des douanes, 816, rue Gouvernement, Victoria (C.-B.); bureau régional 4e étage, Edifice des douanes, Calgary (Alb.); Directeur régional, case postale 488, 100225 - 100e avenue, Edmonton (Alb.); et on peut les consulter à pièce C-705, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa, ainsi qu'aux bureaux suivants: "Builders' Exchanges" à Calgary et Edmonton, "The Building Industries Exchange" à Victoria, "The Building & Construction trial Construction Centre Limited", Vancouver.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

BUREAU DEPOSITAIRE DES SOUMISSIONS: Les sous-entrepreneurs pour les corps de métier électricité, plomberie, chauffage, ventilation et climatisation, doivent présenter leurs soumissions par l'entremise du bureau dépositaire des soumissions "The Vancouver and Lewer Mainland Bid Depository", 2675, rue Oak, Vancouver (C.-B.), au plus tard à quatre heures de l'après-midi (Heure de Vancouver), le MERCREDI, 1er FEVRIER, 1967, conformément au document "Standard Canadian Bid Depository Principles and Procedures for Federal Government Projects", première édition, 22 mars 1963.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Robert Fortier, Secrétaire
An ARCH-67-2

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

PROLONGATION DE DELAI

AVIS EST PAR LA URESENTE DONNE QUE LA DATE FOUR LA RECEPTION DES SOUMISSIONS POUR LA "CONSTRUCTION D'UN OBSERVATOIRE, D'UN BUNGALOW ET D'UN CARAGE A PRIDDIS, ALBERTA", DUE A 11h.30 A.M. (H.N.R.) LE 18 JANVIER 1967, EST PROLONGEE A: 11h.30 A.M. (H.N.R.) LE 25 JANVIER 1967.

R. G. McFarlane,
directeur régional
Ministère des Travaux Publics
du Canada, Edmonton, Alberta,
9 janvier 1967

ED. 360